

La grande maison Audi à Montréal



Popolar MONTREAL 5441, St-Hubert Mtl (514) 274-5471

116^e année No 42
68 pages, 4 cahiers



Économie
L'héritière
du GATT
page C3

Claude Picher



Télévision
Pas le temps
de sortir
le 31 décembre
page B4

Louise Cousineau



Culture
Les parents
traducteurs
page B5

Nathalie Petrowski



Sports
Des gendres
en or
page S5

Réjean Tremblay

InterCanadien lance un appel de détresse

Ses appareils demeureront cloués au sol au moins jusqu'à jeudi

LAURIER CLOUTIER

En sérieuse difficulté financière, InterCanadien n'a toujours pas trouvé de solution à ses problèmes et ses appareils resteront cloués au sol cette semaine. Mais le transporteur régional croit pouvoir reprendre ses vols bientôt, quitte à devoir amputer sa flotte et son personnel de moitié au moment de son retour en service.

Lors d'une conférence de presse fort cou-

ruée à Dorval hier, le président de la compagnie, Robert Myhill, accompagné de ses adjoints, Michel Gagné, Robert Lierschast et Michel Pagé, gardait cependant espoir. Il devrait être en mesure d'annoncer un plan de restructuration ce jeudi. « Nous pourrions reprendre nos activités quelques jours plus tard », a-t-il déclaré.

Des pourparlers ont été menés hier avec des dirigeants d'Investissements Québec et de la Société générale de financement, a in-

diqué le ministre des Transports, Guy Chevrette, ce qui a été confirmé par M. Myhill. Nav Canada a également été consultée. La FTQ a offert une prise de participation du Fonds FTQ.

« Nous cherchons de l'aide pour redevenir une compagnie d'aviation rentable. Nous avons besoin de 15 millions, en plus d'obtenir de Canadien des aménagements commerciaux. Une partie de notre plan est de devenir moins dépendant des liaisons avec Canadien », a ajouté M. Myhill.

Selon ce dernier, InterCanadien sait qu'il faudra mettre « tout son cœur » pour regagner la confiance du public voyageur, mais c'est un défi qu'il pourrait relever. Il a traversé de nombreuses tempêtes avec succès en 53 ans, quitte à changer de nom: Québecair, Intair, Eastern Provincial Airlines et plusieurs autres. Il est le transporteur traditionnel au Québec, indispensable à plusieurs régions.

Voir INTERCANADIEN en A2

Les Expos restent

La décision sera prise aujourd'hui à New York

ALEXANDRE PRATT

Les propriétaires des 30 équipes du baseball majeur décideront ce soir de l'avenir des Expos et tout indique qu'il y aura du baseball à Montréal au cours des prochaines saisons.

Selon des informations obtenues hier par *La Presse*, le commissaire Bud Selig a convoqué tous les franchisés à New York pour une réunion au cours de laquelle on tiendra un vote sur le transfert des pouvoirs de Claude Brochu à Jeffrey Loria. Le marchand d'art new-yorkais n'assistera toutefois pas aux délibérations, puisque les Expos seront représentés par Claude Brochu et le président du conseil d'administration de l'équipe, Jacques Ménard.

Une source au courant du dossier a confirmé que les délégués montréalais n'auront pas à défendre leur projet devant les bonzes du baseball majeur, qui sont déjà au fait des détails de la transaction. Depuis la semaine dernière, chaque propriétaire possède un exemplaire du plan de la relance des Expos.

Les franchisés ont aussi en mémoire le discours d'appui aux Expos prononcé par le vice-président exécutif du baseball majeur, Bob DuPuy, le 15 septembre dernier à Cooperstown.

Un comité formé de huit propriétaires chargés d'étudier le projet depuis plusieurs mois fera quand même part de ses recommandations au cours de la soirée. Ce groupe sélect, qui devrait logiquement appuyer le plan de relance, sera chargé de répondre aux questions posées par les propriétaires indécis ou récalcitrants.

Il n'est pas impossible que le commissaire Bud Selig lui-même intervienne au cours de la soirée pour souligner son appui à la transaction.

Voir LES EXPOS en A2

SOS Montfort crie victoire

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Après deux années et demie de lutte acharnée, les francophones de l'Ontario ont remporté hier une victoire majeure devant un tribunal administratif.

La Cour divisionnaire de la province a en effet cassé une décision du gouvernement conservateur de Mike Harris qui aurait entraîné le quasi-démantèlement de l'hôpital général Montfort d'Ottawa, le seul établissement hospitalier francophone à l'ouest de la rivière des Outaouais.

Voir SOS MONTFORT en A2



Le pouvoir est enfin partagé à Belfast

page A20

Les policiers n'ont pas que des droits, dit un juge

YVES BOISVERT

Une mère de famille arrêtée pour ivresse au volant et détenue inutilement pendant sept heures pour satisfaire la bureaucratie du SPCUM, a été libéré de toutes les accusations.

Scandalisé par cette détention aussi illégale qu'arbitraire, le juge Jean-Pierre Bessette, de la cour municipale de Montréal, a en effet ordonné hier l'arrêt complet du processus judiciaire contre Josée S., comme réparation à cette violation de ses droits.

La femme de 28 ans est arrêtée le 1^{er} août 1998, vers 1 h 55. Sa voiture est fortement accidentée. On la

conduit au poste, où l'alcoolest indique 0,143 à 2 h 45 et 0,126 à 3 h 17 (la limite légale étant de 0,08).

À 3 h 20, au lieu de remettre la femme — sans antécédents judiciaires — en liberté, on l'installe en cellule. « Ce ne sera pas long », lui dit un policier: il ne reste qu'à prendre sa photo et ses empreintes digitales. Elle sera libérée immédiatement après ces formalités.

Les minutes passent. Puis les heures. Personne ne vient la voir. On lui fait signe qu'on n'a pas le temps de lui parler. Elle entend rigoler les agents un peu plus loin.

Voir LES POLICIERS en A2

Se souvenir pour



AGIR
6 décembre 1989

Armes à feu: une première année difficile

page A8

32 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

| | | |
|-------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Petites annonces | - affaires C4 | Bridge C19 |
| - index C16 | Arts et spectacles B4 à B7 | Cyberpresse A22 |
| - immobilier C16 et C17 | - horaire spectacles B7 | Décès C20 |
| - marchandises C17 | - horaire télévision B5 | Économie C1 à C14 |
| - emplois C17 | Bandes dessinées C17 | Êtes-vous observateur? C16 |
| - automobile C17 à C19 | | |

| | |
|-------------------------|----------------------|
| Feuilleton C19 | Opinions B3 |
| Horoscope C18 | Politique B1 |
| Loteries A2 et A5 | Rive-Sud A16 |
| Monde A20 | Tabloïd Sports |
| Mots croisés C18 et S10 | - Réjean Tremblay S5 |
| Mot mystère C19 | |

ÉDITORIAL

L'OMC, Seattle et nous
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. -1, min. -7
cahier Sports
page 16



Suites de la une

Les Expos restent

LES EXPOS / Suite de la page A1

Depuis le camp d'entraînement en mars dernier, M. Selig s'est imposé comme un allié de la concession montréalaise. Et comme les propriétaires n'ont voté qu'une seule fois contre la volonté du commissaire au cours de la dernière décennie, il serait étonnant qu'ils signent l'arrêt de mort des Expos ce soir.

Un feu vert des autorités du baseball majeur permettrait donc au comité de la relance des Expos d'aller de l'avant avec le projet de stade au centre-ville.

Le groupe de Jacques Ménard procéderait au cours du prochain mois à l'achat d'un terrain de la Société immobilière du Canada, à une demande de modification de zonage à la Ville de Montréal, puis au dévoilement des plans du futur stade. Les actionnaires québécois et les investisseurs américains devront également régler quelques points de discorde à propos de l'organigramme de la future organisation.

Quant au directeur général, Jim Beattie, il verra sa masse salariale augmenter de cinq millions de dollars à la suite d'un investissement des nouveaux actionnaires. Il sera donc en mesure de négocier avec des joueurs autonomes et de discuter d'échanges avec les autres équipes lors des assises du baseball majeur, qui se tiendront à partir du 10 décembre à Anaheim, en Californie.

Si le plan est approuvé ce soir, Jacques Ménard et Jeffrey Loria tiendront une conférence de presse conjointe le 7 ou le 8 décembre à Montréal. À noter qu'il est possible que le cas des Expos soit discuté tard en soirée et que le résultat ne soit annoncé que demain matin.

CATÉGORIE 6

Précision

■ Contrairement à ce que laissait entendre le texte paru samedi (en page F7) sur les nouveaux standards pour câbles internes de télécommunications, la société NRDX/CDT produit déjà des équipements allant au delà de la « catégorie 5 » et ce, depuis 1992. En janvier, dans la même foulée, l'entreprise de Pointe-Claire a introduit le câble 4800LX et le 2400 dépassant les paramètres proposés par la « catégorie 6 ».

InterCanadien lance un appel de détresse

INTERCANADIEN / Suite de la page A1

Pour sortir de la crise, InterCanadien pourrait vendre ou louer une grande partie de ses 16 ATR-42 et n'utiliser qu'une flotte de neuf ou 10 appareils sur les routes du Québec où il fait des profits, en laissant tomber plusieurs en Ontario et dans les Provinces maritimes. Il avait commandé six jets Embraer l'été dernier et devait prendre livraison du premier en octobre mais l'a reportée à l'an prochain. De même, il est probable qu'il doive réduire son personnel, actuellement de quelque 800 personnes.

En septembre 1998, au moment du rachat par Canadian Investors Corp, InterCanadien évoquait la possibilité d'employer 2000 personnes. Il avait peu après demandé et obtenu une réduction de 10 % des salaires de ses employés. Mais

la surenchère d'offres d'achat sur Air Canada et Canadien, déclenchée avec l'accord tacite du ministre fédéral des Transports, David Collenette, a mis en péril la survie d'InterCanadien.

L'incertitude quant à l'avenir de Canadien, transporteur national auquel est relié presque exclusivement InterCanadien, n'a pas été de nature à donner confiance aux partenaires financiers et aux voyageurs. Depuis trois mois, InterCanadien a subi une baisse de 20 % de ses ventes de billets d'avion.

« Nous avons demandé à Canadien de nous donner un coup de main additionnel, cela n'a pas été entendu, a fait valoir M. Myhill. Nous n'avons jamais fait partie des plans ni d'Air Canada ni de Canadien International. Comme nous ne savons pas comment cela va finir, il était nécessaire de nous retirer et de restructurer

notre entreprise », a dit M. Myhill pour expliquer l'interruption brutale de service samedi après-midi.

InterCanadien doit donc refaire son plan d'affaires pour se trouver des partenaires. Il apprécie le support important de Québec mais Robert Myhill n'a jamais rencontré M. Collenette.

Plusieurs investisseurs et financiers s'intéressaient à la bonne performance d'InterCanadien jusqu'en août, quand la dernière tempête a éclaté avec un impact dévastateur. Plusieurs semblent vouloir maintenant sacrifier ce transporteur affilié indépendant sur le bûcher de la restructuration du transport aérien au pays.

Canadian Investors pourrait céder une partie de ses actions. Il n'envisage pas des baisses de salaires, ni de rembourser les passagers. La faillite n'est pas une solution. Il doit 20 millions à Canadien.

Les policiers n'ont pas que des droits, dit un juge

LES POLICIERS / Suite de la page A1

La jeune mère commence à paniquer: ses enfants se réveilleront bientôt et elle ne sera pas là. Comme si ce n'était pas assez, elle a un urgent besoin de serviettes sanitaires, qui sont dans son sac. Elle a beau demander qu'on lui amène son sac, les policiers ne veulent rien entendre (il lui faudra attendre jusqu'à 9 h pour cela). Elle a froid, mais ne réussit pas à obtenir une couverture.

Ce n'est finalement qu'à 10 h 46 qu'on la libère!

Le juge Bessette a constaté que

plus d'un an après les événements, la femme est encore traumatisée.

Les policiers ont expliqué qu'il y avait beaucoup de gens cette nuit-là. L'un d'eux a ajouté que si l'on garde parfois les gens emprisonnés dans ces circonstances (il a complètement oublié cette femme), c'est pour leur rendre service: ils n'auront pas à perdre une journée de travail pour subir la prise de leurs empreintes!

Pourtant, tant le Code criminel que les directives du service de police sont clairs: le policier doit remettre en liberté la personne arrêtée si elle est en mesure de comprendre les informations qu'on

lui transmet et si elle ne présente pas un risque pour elle-même ou le public.

Ici, la détention illégale a duré sept heures et 26 minutes. Aucun motif d'intérêt public ne la justifiait.

Il est évident que l'excuse donnée — ne pas forcer le détenu à manquer une journée de travail — ne tient pas: la personne peut se présenter normalement jusqu'à 21 h dans un poste de police pour la prise d'empreinte. Au fait, sous prétexte de ne pas lui faire perdre une journée, on l'a fait quitter à 10 h 46: la journée de travail de Josée S. était déjà amochée...

Ce serait plutôt pour leurs propres besoins que les policiers ont procédé ainsi, estime le juge. « Bien sûr, les policiers ont des droits et ils n'ont pas que des droits. (...) Ils ont le devoir de démontrer pour les droits d'autrui le même respect qu'ils souhaitent voir accorder aux leurs », écrit le juge, qui parle d'un cas « scabreux et injustifiable ».

Ne pas punir cet abus reviendrait, pour le système judiciaire, à s'y associer, écrit le juge. Le seul remède possible est donc un arrêt complet du processus judiciaire, ce qui équivaut à un acquittement, conclut le magistrat.

SOS Montfort crie victoire

SOS MONTFORT / Suite de la page A1

Dans un jugement sans équivoque et unanime, les trois juges de la Cour divisionnaire soutiennent que la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario a contrevenu à la Constitution canadienne en ordonnant le transfert des services offerts par l'hôpital Montfort dans des établissements bilingues de la région d'Ottawa.

« Les directives (de la commission) qui visent à remplacer un grand éventail de services médicaux et de formation médicale vraiment francophones à Montfort par des services et de la formation fournis ailleurs dans un milieu bilingue (...) ne respectent pas le principe sous-jacent de notre Constitution qui exige la protection des droits de la minorité francophone », écrivent les juges.

À leur avis, il était erroné de supposer que des services bilingues peuvent remplacer des services en français offerts dans une institution consacrée à cette fin.

La commission, poursuivent les juges, ne pouvait pas, dans sa décision, « faire fi du rôle constitutionnel plus vaste joué par l'hôpital Montfort en tant que centre vraiment francophone, nécessaire à la progression et à l'amélioration

de l'identité franco-ontarienne comme minorité culturelle et linguistique en Ontario et à la protection de cette culture contre cette assimilation ».

Les juges demandent donc à la commission de refaire son travail à la lumière de leur décision et de présenter de nouvelles recommandations au gouvernement Harris.

Symbole de la lutte pour la préservation de Montfort, Gisèle Lalonde ne cachait pas son émotion. « C'est une grande victoire. C'est la plus grande victoire jamais acquise par la communauté francophone de l'Ontario », a-t-elle affirmé, en conférence de presse.

De cette façon, les Franco-Ontariens prennent, selon elle, leur place dans l'histoire. Ils peuvent désormais être traités d'égal à égal avec la majorité de la province, a affirmé Mme Lalonde.

Elle a mené la bataille pour éviter la fermeture en prenant la tête du comité SOS Montfort qui a multiplié les actions et les manifestations. Bon nombre de commentateurs ont qualifié cette mobilisation de réveil de la communauté francophone de l'Ontario, enfin galvanisée autour d'une cause commune.

Le gouvernement Harris a 30 jours pour en appeler du jugement. La commission de restructuration a indiqué, hier dans un communiqué,

qu'elle réservait ses commentaires pour l'instant.

En février 1997, la commission avait annoncé qu'elle recommandait la fermeture complète de l'hôpital d'ici à 1999. L'organisme était revenu sur sa décision l'année suivante, en acceptant d'y maintenir un nombre limité de services. Cette décision avait fait dire à la direction de l'établissement qu'on voulait transformer Montfort en gros CLSC.

D'autre part, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada estime que le jugement confirme l'arrivée d'une nouvelle ère. « Cette décision vient ajouter à d'autres décisions récentes (...), qui donnent toute une nouvelle vision aux droits linguistiques au Canada. On commence une nouvelle ère plus généreuse dans l'interprétation des droits linguistiques », a affirmé le président de la fédération, Gino LeBlanc.

« On vient dire, a-t-il ajouté, à un gouvernement provincial qu'une institution comme Montfort est non seulement un lieu de prestation de services gouvernementaux, mais c'est un lieu et un outil qui appartient à la communauté (...), et les gouvernements ont des obligations à garder ces institutions et en créer pour le développement et l'épanouissement des communautés.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
 Abonnement : (514) 285-6911
 Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
 Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
 Samedi de 7 h à midi
 Dimanche de 7 h à 11 h
 Rédaction : (514) 285-7070
 Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
 Télécopieur : (514) 848-6287
 Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
 Décès, remerciements : (514) 285-6816
 Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
 Détaillants : (514) 285-6931
 National, TéléPlus : (514) 285-7306
 Carrières et professions,
 Nominations : (514) 285-7320
 Comptabilité
 Grandes annonces : (514) 285-6892
 Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet>
 Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
 Contrat de vente numéro 0531650
 Port de retour garanti. (USPS003692)
 Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
 à trois chiffres : 772
 à quatre chiffres : 3779

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
 ■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (mètre Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
 ■ à Rouyn-Noranda: hôtel Gouverneur, 41, 6^e Rue, de 13 h à 20 h 30.
 Objectif: 500 donateurs;
 ■ à Saint-Blaise-sur-Richelieu: centre communautaire, 795, rue des Loisirs, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 100 donateurs.

32 067 719\$
 Merci!
 Objectif: 34,5 millions
 Centraide du Grand Montréal
 493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261
 PRÉTONS MAIN-FORTE

DEMAIN DANS LA PRESSE



La bonne façon de marcher

■ La chaussure est une maladie féminine. Un mal chronique à caractère héréditaire dont les symptômes sont visibles chaque fois qu'une femme passe devant une vitrine de souliers. En cette fin d'automne, deux options s'offrent à nos pieds! La plus courante et la plus confortable est la chaussure quasi-lunaire à semelle compensée. De l'autre côté du spectre mode pédestre, on trouve le modèle hyper sexy, greffé d'un talon haut et fragile. À lire demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
 Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
 Répondez à la question du jour:
 — par téléphone, en composant le 514-285-7333;
 — par Internet : <http://lapresse.infinet>

La réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle suscite-t-elle de l'intérêt?

Approuvez-vous la façon cavalière avec laquelle InterCanadien a mis fin à ses services de transporteur régional?
 À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 12 %
 Non: 88 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

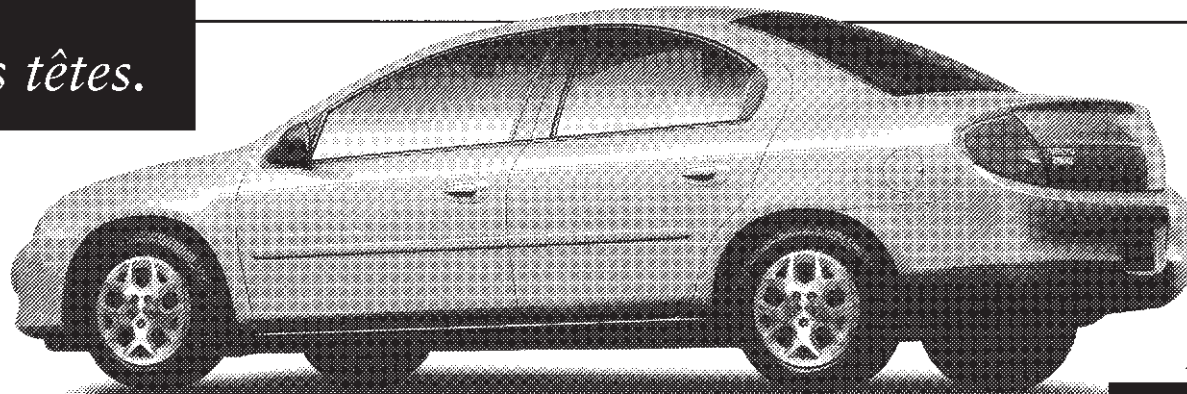
Elle fait tourner les têtes.

LA NEON 2000.

Pour ceux qui recherchent quelque chose d'un peu plus sophistiqué.

- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Roues de 15 po en aluminium
- Changeur pour 4 disques compacts au tableau de bord

Ajoutez la transmission automatique pour seulement 8\$ de plus par mois.



219\$[†]
 PAR MOIS

Location, terme de 48 mois. Comptant initial de 2 530\$.
 Aucun dépôt de sécurité. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

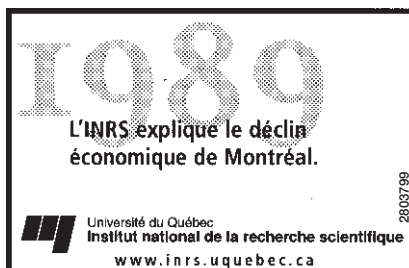
Association publicitaire des concessionnaires Chrysler - Dodge - Jeep inc.

CHRYSLER NEON 2000

le génie exprimé avec passion

† Tarifs mensuels de 219\$ établis d'après la Neon 2000 21D + RDW + WJA et de 227\$ d'après la Neon 2000 22D + RDW + WJA. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca.

Actualités



Des résidus de boues toxiques répandus en plein parc à Rivière-des-Prairies

BRUNO BISSON

Des centaines de kilos de résidus provenant des boues toxiques de l'usine d'assainissement des eaux de la CUM ont été répandus dans un parc de Montréal, en bordure d'une piste cyclable, en plein quartier résidentiel, et à quelques mètres seulement des berges de la rivière des Prairies.

Cette étonnante découverte a été signalée hier à *La Presse* par le porte-parole de la Société pour vaincre la pollution (SVP), Daniel Greene, qui siège sur un comité de suivi de cette usine et qui affirme que la CUM ne maîtrise pas encore la technologie pour sécher et transformer ces boues gorgées de matières fécales et de produits toxiques en granules propres et inodores.

Une visite dans ce parc linéaire, coïncé entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies, a permis de constater que ces granules, qui peuvent être utilisés comme engrais pour des arbustes, ont été répandus sur environ 250 mètres de longueur par environ trois mètres de largeur, le long de la piste cyclable, de la rue Armand-Chaput jusqu'à la 94^e Avenue, à environ un kilomètre de l'usine d'assainissement des eaux.

À quelles fins ? Et par qui ?

Hier, tant à la Ville de Montréal qu'à la Communauté urbaine, on ne s'expliquait pas la présence d'un tel matériau en un lieu aussi passant qu'un parc, près d'un milieu aussi sensible qu'un ruisseau (le ravin Gouin) ou une rivière. Ils y sont encore ce matin. Ils y sont au moins depuis samedi.

C'est un badaud qui a fait cette découverte, samedi, en traversant

le parc, sur la piste cyclable. C'est l'odeur qui a d'abord attiré son attention. Ces granules sont de petites boules noires ressemblant à s'y méprendre à de la moulée pour animaux. À l'odeur, on ne peut toutefois s'y tromper. Ça pue. Même sous cinq centimètres de neige, hier après-midi, le relent d'égout qui s'en dégageait était encore perceptible.

Le badaud a reconnu cette odeur très connue dans le quartier. Celle de l'usine d'épuration des eaux de la CUM. Mais quelque chose clochait, puisque le vent ne soufflait pas de son côté. Il lui a fallu un peu de temps pour retracer l'origine de l'odeur. Et il a appelé les pompiers.

Le service des incendies de Montréal a confirmé que des pompiers de la caserne 44 se sont rendus sur les lieux et que le boulevard Gouin a été brièvement fermé à toute circulation, le temps de constater que les produits toxiques signalés étaient, en fait, ces granules. Personne, apparemment, n'aurait alors cru bon de signaler leur présence aux autres services municipaux.

Le directeur de l'usine de la CUM, Réjean Lévesque, a affirmé hier que le produit n'est pas « dangereux ». La CUM ne peut encore le commercialiser comme engrais,

comme le font quelques villes du Québec, car la CUM « ne contrôle pas encore parfaitement la teneur en métaux » qui demeurent dans les granules après le traitement de ces « boues ».

« Nos employés en prennent, ici, et les mélangent à de la terre pour fertiliser leurs rosiers, affirme M. Lévesque. On ne recommande pas de les épandre comme ça, par contre, parce que leur odeur est désagréable. C'est de la matière fécale, après tout. »

Pour sa part, Daniel Greene, de la SVP, considère cet incident comme « pas banal, mais tout de même un peu prévisible ». Selon lui, il fallait que « quelque chose finisse par arriver » avec ces boues qui posent de sérieux problèmes à la CUM depuis des mois. L'usine en produit trop pour ce qu'elle peut incinérer. On a donc recours à la granulation, mais on ne peut commercialiser ces granules.

« Tant que la CUM ne diminuera pas la charge toxique qui arrive à son usine d'assainissement, affirme M. Greene, les boues seront trop chargées de métaux lourds et d'autres substances organiques, impossibles à recycler. On n'a aucune idée de ce qu'on trouverait dans les granules s'ils étaient analysés. La CUM ne nous a jamais fait la moindre démonstration de leur innocuité. »

Quant à savoir ce qu'ils font là, dans un parc, M. Greene n'en sait rien et attend les explications des autorités compétentes. À la Ville de Montréal comme à la CUM, on promet des réponses plus claires pour aujourd'hui.

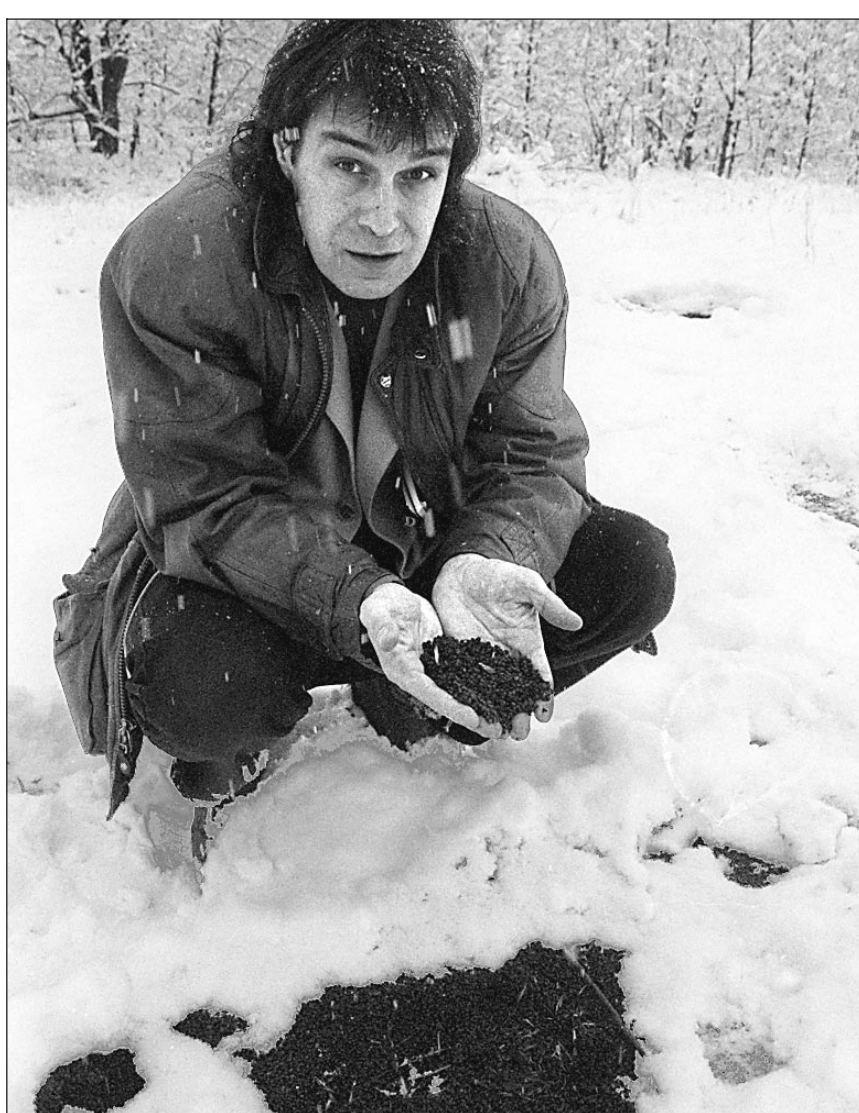


PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©

Même sous le couvert de la première neige, les granules répandus à Rivière-des-Prairies dégagent encore une odeur désagréable hier. Les granules ne sont pas toxiques, dit la CUM, mais il est recommandé de ne pas y toucher.

Le propriétaire de la garderie de Hudson souffre d'un goût persistant pour l'exhibition et la lingerie féminine

La Couronne s'oppose à la remise en liberté provisoire de Byron Hermann

MARCEL LAROCHE

Le goût de Byron Hermann pour l'exhibitionnisme et le port de lingerie féminine est tellement présent chez lui qu'une libération provisoire sans aucun suivi adéquat, soit d'un psychologue ou d'un sexologue, créerait une certaine inquiétude de récidive.

Ces propos ont été tenus par Sophie Demers, une agente de probation de Valleyfield qui a témoigné hier à l'enquête sur remise en liberté de Hermann, ce propriétaire de garderie de Hudson accusé d'agressions sexuelles sur trois fillettes.

La cause est tellement complexe que le juge Pierre Laberge, de la Cour du Québec, s'est accordé quelques heures de réflexion avant de faire connaître sa décision à 11 h ce matin, au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield.

L'enquête sur remise en liberté qui s'est déroulée hier, sans être frappée d'ordonnance de non-publication, a permis de lever une partie du voile sur cette affaire grandement médiatisée depuis sa mise au jour, il y a plus d'une semaine.

Et c'est justement pour informer adéquatement la population, tout particulièrement les quelque 5800 résidents de la petite municipalité de Hudson, que l'avocat de Hermann, Martin Pilote, s'est abstenu de réclamer un interdit de publication.

C'est ainsi qu'on a pu apprendre que les gestes reprochés à Hermann sont d'avoir touché deux petites filles sur une fesse par-dessus leurs vêtements et d'avoir inséré sa main dans la culotte d'une troisîème.

Témoignant pour sa propre défense, l'homme d'affaires de 45 ans, copropriétaire avec sa femme, Catherine Reynold, de la garderie Casa Del Sol, située juste en face du poste de police de Hudson, a tout d'abord avoué avoir plaidé coupable à des accusations de grossière indécence en rapport avec trois incidents (masturbation devant un

autobus scolaire) remontant au printemps de 1992.

Hermann s'en était tiré avec une sentence suspendue assortie d'une probation de deux ans au cours de laquelle il avait été suivi par un psychologue sur une base régulière pour son problème d'exhibitionnisme et d'attirance pour les sous-vêtements féminins.

Tout comme lors de sa première arrestation survenue il y a sept ans, Hermann portait encore des vêtements féminins affriolants lorsque l'enquêteur Dave Woodger, de la police de Hudson, l'a interpellé à sa sortie de son domicile le 22 novembre.

Le jour même de son arrestation, Hermann a accepté sans hésitation de donner une déclaration au policier qui l'a interrogé pendant une heure sur de présumés gestes d'ordre sexuel posés sur deux fillettes de quatre ans inscrites à la garderie.

Dans cette déposition captée sur vidéo, Hermann raconte avoir des problèmes sexuels, mais réfute les allégations d'agression sur les deux enfants.

Le prévenu a tout de même été accusé d'agression sexuelle, puis remis en liberté

moyennant certaines conditions, dont celles de remettre son passeport, de se tenir loin des enfants et de ne pas aller à la garderie.

Sans vouloir contrevenir à ses engagements, Hermann s'est tout de même rendu à la garderie, à 5 h 40 le mardi matin 23 novembre, pour aller y chercher son carnet d'adresses et son... passeport.

Se confondant en excuses, l'accusé a expliqué au tribunal avoir parlé à son employé d'entretien, pour ensuite appeler sa femme (qui enseigne actuellement à Taiwan) pour lui annoncer la mauvaise nouvelle.

C'est en allant au poste de police pour remettre son passeport, vers 9 h le même matin, que Hermann a de nouveau été mis en état d'arrestation pour bris de condition.

Même si Mark Hooper, un étudiant de 21 ans qui est l'ami du fils de Hermann, s'est offert à l'héberger pendant tout le temps des procédures judiciaires, M^{re} Isabelle Grondin, du ministère public, s'est objectée à sa remise en liberté, surtout à cause de la nature des accusations et des problèmes sexuels de l'accusé qui ne semblent pas s'être résorbés depuis 1992.

Robert Savard et compagnie sont libérés

YVES BOISVERT

Les accusations contre Robert Savard, Guy Lepage et Ronald Leduc, présumés proches du leader des Hells Angels Maurice Mom Boucher, ont été retirées hier par la Couronne au moment où leur enquête préliminaire devait reprendre.

Les trois étaient accusés d'avoir battu et extorqué un dénommé Carl Gagnon. Celui-ci avait apparemment fait une série de déclarations à la police concernant diverses enquêtes. Au nom de la divulgation de la preuve à la défense, la Couronne avait l'obligation de remettre une copie de toutes ces déclarations aux avocats des accusés.

Apparemment, le ministère public a préféré renoncer à la suite de cette affaire plutôt que de compromettre d'autres dossiers. Mais M^{re} Jacques Pothier, de la Couronne, n'a pas fourni d'explication officielle.

Cet arrêt du processus judiciaire de la part de la Couronne lui permet théoriquement de déposer de nouvelles accusations pour cette affaire d'ici un an.

C'est la deuxième fois que Savard est libéré au stade de l'enquête préliminaire. La Couronne avait déjà retiré toutes les accusations contre lui il y a trois ans.



VOLVO
pour la vie

599\$*
par mois avec bail

CROSS COUNTRY
V70 AWD XC 2000

Acompte ou échange équivalent de 5 995 \$ seulement incluant préparation et transport.

En achetant ou en louant toute Volvo 2000 neuve*, les membres Aéroplan reçoivent 25 000 milles-bonis Aéroplan ou 1 000 \$ de rabais à l'achat d'un ordinateur portable Hewlett Packard.

L'événement SHI à TREMBLANT !

Volvo est fière de commanditer le mondial des sauts Volvo 2000 du 14 au 16 janvier au mont Tremblant.

L'offre temporaire de location à long terme prend fin le 30 novembre 1999 pour livraison avant le 10 décembre 1999 et est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants sur approbation du crédit. Équipement de ski non inclus. Location à long terme d'une Volvo V70 AWD XC 2000 basée sur 48 mensualités de 599 \$ totalisant 28 752 \$. Le bail prévoit une allocation de 18 000 km/année (10 ¢ par kilomètre excédentaire). Acompte ou échange équivalent de 5 995 \$ requis. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Dépôt de sécurité requis. Option d'achat à la fin du bail de la V70 AWD XC pour 25 810,68 \$, plus taxes. Le détaillant peut louer moins cher. * Il y a certaines restrictions et conditions d'admissibilité. Pour de plus amples renseignements, visitez un détaillant Volvo. Ne peut être combinée avec aucune offre ou détail ou promotion de parc de véhicules. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. © 1999 Volvo Canada Inc. * Volvo pour la vie est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Inc. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.

| | | | | | | | |
|----------------------------------|--|--|--|--|--|---|---|
| Le groupe VOLVO | Montréal UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré (514) 737-6666 | Saint-Hyacinthe AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Johnson (450) 771-2305 | Sainte-Agathe FRANKE VOLVO 180, rue Principale (819) 326-4775 | Laval LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. Saint-Martin (450) 667-4960 | Pointe-Claire VOLVO POINTE-CLAIRE 15, Auto Plaza (514) 630-3666 | Saint-Léonard JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est (514) 725-9394 | Brossard VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau (450) 659-6688 |
|----------------------------------|--|--|--|--|--|---|---|

Pas d'exception pour la garderie Les Petits Pas

Le gouvernement maintient la limite de 60 enfants jusqu'au printemps malgré une manifestation des parents

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pour le ministère de la Famille, la loi, c'est la loi. Pas question de déroger aux règles dans le cas de la garderie Les Petits Pas, qui accueille 20 enfants de plus dans l'illégalité depuis deux ans : la garderie devra attendre le printemps prochain pour obtenir le permis pour ces places supplémentaires.

Le problème de la garderie Les Petits Pas, soulevé en fin de semaine par le chroniqueur Pierre Foglia, se résume facilement : la garderie est un organisme à but lucratif. Or, la réglementation vient tout juste d'être modifiée pour ce type d'établissement. Québec ne les a autorisées qu'à la fin du mois d'octobre à accueillir plus de 60 enfants, contrairement aux garderies à but non lucratif qui ont pu s'agrandir depuis deux ans. Malgré le manque de place généralisé au Québec, les garderies à but lucratif sont d'ailleurs toujours sous le coup d'un moratoire qui limite sévèrement le nombre de permis émis.

Or, il y a deux ans, le propriétaire des Petits Pas, Serge Ruel, a

résolu d'accueillir 20 enfants de plus puisque ses nouvelles installations — la garderie venait tout juste de déménager — le lui permettaient. « Toutes les lettres qu'il a reçues du ministère étaient très claires : sa capacité maximale était de 60 places », souligne la députée de Terrebonne, Jocelyne Caron, le comté où se trouve la garderie. « Le ministère avait approuvé l'agrandissement de son établissement, mais s'attendait à ce qu'il attende le feu vert de la loi pour admettre d'autres enfants. »

Le ministère de la Famille a un plan de développement à respecter, plaide Stéphane Perreault, le porte-parole de la ministre Nicole Léger. « Il y a 380 garderies à but lucratif au Québec. Si tout le monde se met à développer des places à sa guise, nos budgets ne suivront pas. On ne peut pas laisser ça aux bons soins de chacun. Dans le cas des Petits Pas, les propriétaires ont voulu faire pression sur le gouvernement en admettant des enfants. Mais ça ne peut pas marcher comme ça », dit M. Perreault. Le ministère est d'ailleurs pris avec des problèmes semblables un peu partout dans la province et la garderie Les Petits

Pas risque de créer un précédent dangereux si on laisse faire, ajoute-t-il.

Résultat : malgré le geste généreux qu'ils ont fait — les parents ont accepté une hausse de tarif pour compenser les 115 \$ par semaine qu'auraient dû déboursier 13 familles — les clients des Petits Pas devront attendre le printemps pour obtenir officiellement leurs nouvelles places, et donc rentrer dans la légalité. « Toutes les places à 5 \$ sont attribuées dans notre région. Mais dès que les nouvelles arrivent au printemps, mon engagement, c'est de les accorder aux Petits Pas, puisqu'elles existent déjà physiquement », souligne M^{me} Caron.

Les problèmes du gouvernement avec les garderies à but lucratif ne datent pas d'hier. Dès la mise en place de la politique familiale, la ministre responsable, Pauline Marois, a affiché un préjugé nettement favorable aux établissements à but non lucratif, gérés par des parents. À l'issue de longues discussions, les garderies à but lucratif avaient réussi à être intégrées dans le réseau des centres à la petite enfance, en écopant cependant d'un moratoire qui freine leur développement.

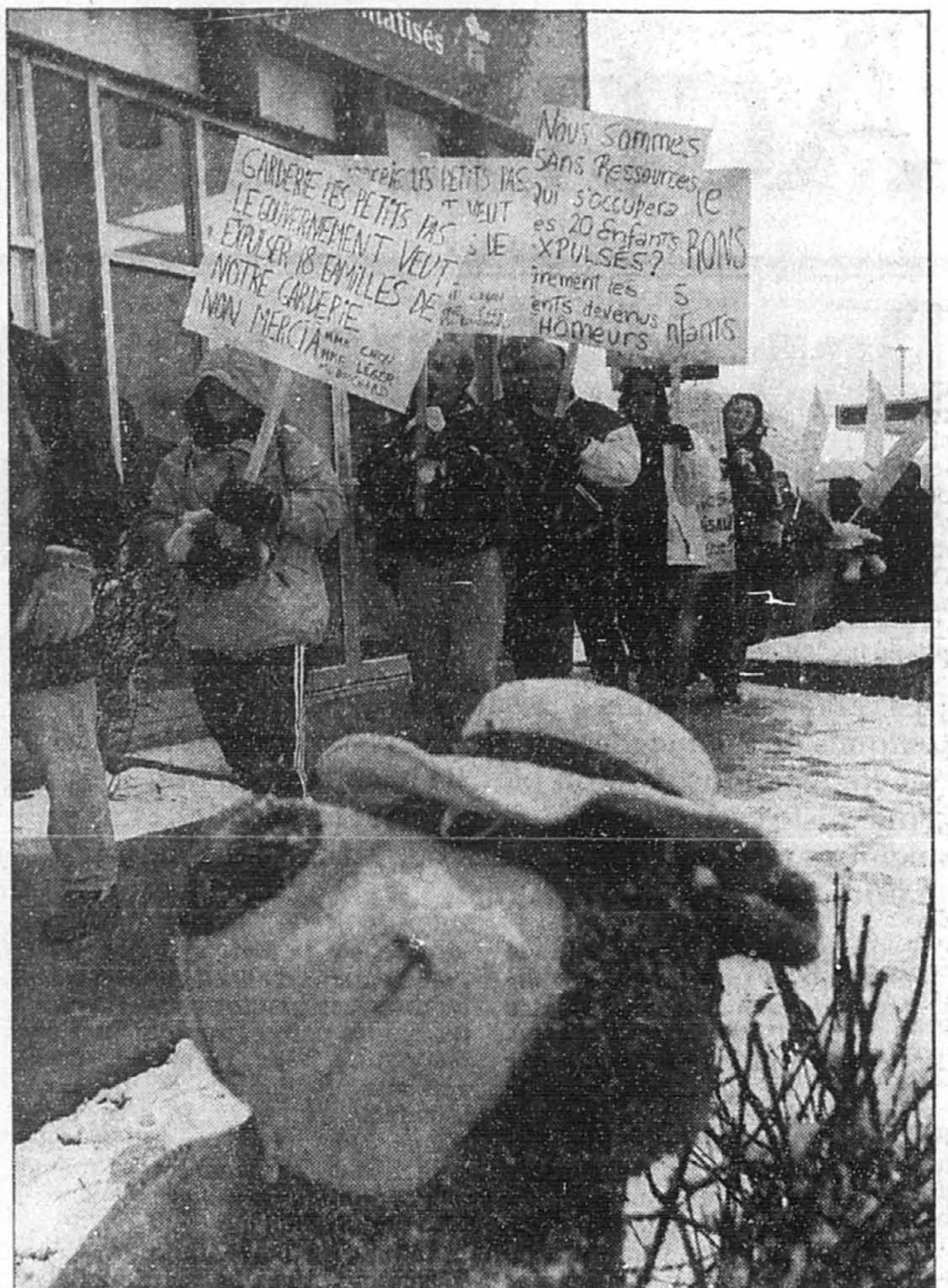


PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Malgré la manifestation qu'ils ont organisée hier, les parents dont les enfants sont inscrits à la garderie Les Petits Pas devront attendre le printemps pour obtenir officiellement de nouvelles places.

L'ÉVÉNEMENT VALEUR PLUS

✓ PLUS

238\$*

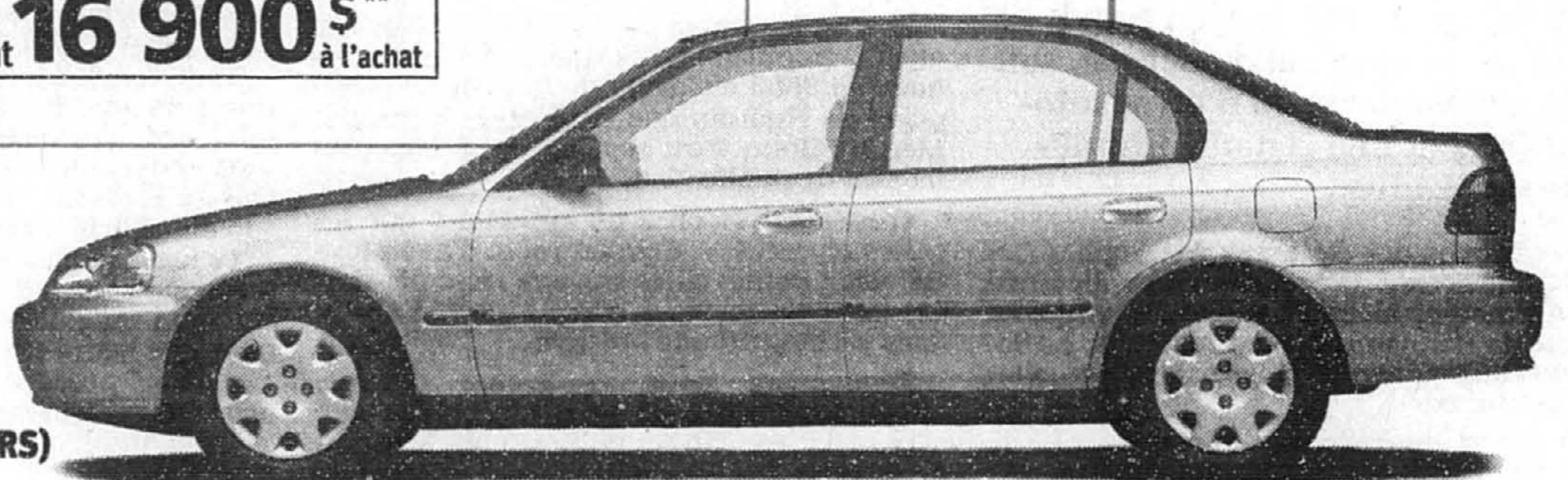
par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

Ou seulement 16 900\$**
à l'achat

CIVIC ÉDITION SPÉCIALE 2000

INCLUANT :

- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs
- Coussins gonflables conducteur et passager (SRS)
- Et bien plus...



✓ PLUS

198\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

| MENSUALITÉ | COMPTANT |
|------------|----------|
| 236\$*** | 0\$ |

✓ PLUS

CIVIC HATCHBACK 2000

INCLUANT :

- Coussin gonflable conducteur (SRS)
- Radio AM/FM stéréo
- Volant inclinable
- Rétroviseurs télécommandés
- Et bien plus...

LA PLUS VENDUE AU CANADA
HONDA CIVIC

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV) ou la Civic hatchback CX 2000 (modèle EJ632YB) neuves. Échange ou comptant de 1 441 \$ (Édition Spéciale) ou 1 599 \$ (hatchback), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Édition Spéciale) ou 250 \$ (hatchback) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale 2000 à transmission manuelle (modèle EJ651YXV). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. portant sur la Civic hatchback CX 2000 (modèle EJ632YB) neuve. La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Fin de siècle sportive

Les directeurs des pages sportives des quotidiens canadiens n'ont certainement pas fait preuve d'un grand jugement en choisissant l'équipe canadienne de hockey de 1972 comme l'équipe sportive du siècle par excellence.

Si cette série historique contre les Soviétiques peut effectivement être considérée comme l'événement sportif majeur du XX^e siècle au Canada, il faut d'abord en remercier les Soviétiques. Rappelons-nous que, au tout début, avant le premier match, cette série ne s'annonçait pas du tout comme une épopée, même pas comme une rencontre au sommet. On appréhendait plutôt un massacre. Personne au pays ne doutait que les superstars de la Ligue nationale allaient écrabouiller les Popovs.

Cette équipe qu'on a l'effronterie de dire « du siècle » était mal préparée et super arrogante. Elle est devenue super frustrée après les premiers matches, après que les Soviétiques lui eurent donné quelques leçons, non pas de hockey comme on l'a cru à l'époque, mais des leçons de jeu collectif.

Il est d'autant plus ridicule de nommer ce groupe de joueurs ÉQUIPE du siècle que, précisément, ils ne formaient pas une équipe. L'équipe au sens de l'abnégation, au sens de transcender les talents individuels en performance collective, ça c'était les Soviétiques. Les Canadiens avaient des stars. Les Soviétiques avaient une équipe.

La frustration s'installant, rappelez-vous Bobby Clarke vargeant à grands coups de hockey sur la cheville de Kharlamov qu'il a d'ailleurs fini par casser. Il est d'autant plus honteux de désigner ce groupe de joueurs « équipe du siècle » que non seulement ils ne formaient pas une équipe, mais qu'ils ont gagné en sauvages, dans les dernières secondes du dernier match, en montrant au monde le pire visage du Canada : chauvin et inculte.

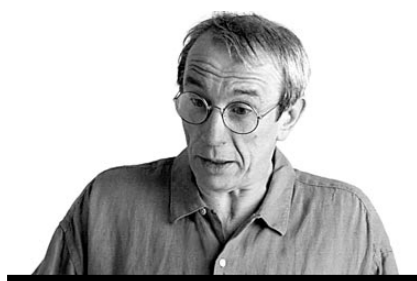
Dans tout autre pays moins suffisant que le Canada on aurait dit ouf ! Pas alléluia !

LES CHROMÉS — La Fédération internationale d'athlétisme vient de nommer Carl Lewis l'athlète du siècle en athlétisme. Plus de la moitié des lecteurs de cette chronique n'ayant aucune foutue idée de ce que peut bien être l'athlétisme, je prends deux secondes pour les situer : l'athlétisme est la souche de tous les autres sports. L'athlétisme est le fondement de l'olympisme, mais cela c'était bien sûr avant que l'olympisme devienne un divertissement de masse dont le fondement est maintenant dans la petite culotte des tapineuses artistiques et dans les stepettes sous-marines de jeunes filles maquillées comme pour aller aux noces d'or de leur grand-maman.

Donc Carl Lewis. Un très grand athlète couvert de médailles. Une merveilleuse machine à courir et à sauter. L'animal à deux pattes le plus proche du jaguar que l'on puisse imaginer.

Évidemment dès que le choix de Carl Lewis a été rendu public, des tas de gens ont protesté. La discordance est le jeu le plus amusant de cette fin de siècle ; dites les Beatles on vous opposera aussitôt Picasso ou Chaplin. Et on n'aura pas tort. Dites Che Guevara, l'écho vous renverra mère Teresa, John Kennedy ou Réjean Tremblay.

Jesse Owens est le nom que l'on a aussitôt opposé à Carl Lewis. Comme Lewis aux Jeux de Los Angeles, Jesse Owens a ramassé quatre médailles d'or aux Jeux de Berlin en 1936, mais si vous voulez mon avis, Owens



Pierre FOGLIA

n'est pas un plus grand athlète que Lewis, c'est seulement une plus grande légende. La légende étant la dorure que le temps dépose sur la réalité, et j'en profite pour vous dire que non, ce n'est pas vrai, Jesse Owens n'a pas mordu le nez de Hitler aux Jeux de Berlin.

De toute façon Carl Lewis ou Jesse Owens, ce n'est pas la question. Je voulais seulement attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit de deux sprinters. Je suis déçu de cela. Je me serais attendu à ce que les gens qui n'étaient pas d'accord avec le choix de Carl Lewis lui oppose un autre type d'athlète, un autre type d'effort, une autre culture sportive, un marathonien par exemple ou un décathlonien comme Jim Thorpe.

Si c'était moi qui devais désigner l'athlète du siècle en athlétisme, j'avancerais des noms comme Gebreselassié, l'actuel recordman du 10 km et du 5 km, ou peut-être Paavo Nurmi qui triompha sur les mêmes distances au début du siècle, ou Lasse Viren, le héros des Jeux de Montréal, ou peut-être Ron Clarke ou Zatopek, ou une gazelle des Haut-Plateaux, Henry Rono, Keino, Kipketer, Tergat, ou tous ceux-là ensemble puisqu'à travers eux, c'est la course à pied que je choisis. Mon choix reflète bien sûr une autre culture, la culture de la fatigue, de la solitude, de l'intériorisation, des entraînements si longs qu'ils deviennent la vie même. Une culture de l'effort qui dure, qui creuse, je ne sais plus qui a dit que le marathon est le plus court chemin vers soi-même (une longue randonnée à vélo aussi).

Alors que le sprint est tout le contraire : explosion, fulgurance, éclat. En choisissant Carl Lewis, ils ont choisi l'extérieur. L'instant. Ce qui flashe. Ce qui brille. Ce qui fait pfiitit et c'est fini. Ceux qui préféreraient Jesse Owens ne font qu'en rajouter une couche, Owens, c'est le grand-père de Lewis, comme Gilles Villeneuve est le père de Jacques : on ne sort pas de la petite famille des bougalous de la vitesse.

Vous pensez que je suis en train de vous parler de sport ?

Pas du tout. Je suis en train de vous dire que dans la vie, quand tu ne fais pas vroom vroom, t'es même pas là. T'es rien du tout.

LE PLUS RÉGIONAL DU MONDE — La nouvelle vient de tomber. Les mêmes qui ont désigné l'équipe du siècle viennent de nommer l'athlète du siècle au Canada, et c'est Wayne, évidemment. Devant Gordie. Rien à redire. Maurice, au Québec, sera tout aussi incontournable. Nos voisins américains auront plus à jongler avec Jordan, Ali, Babe Ruth, Jim Brown, Carl Lewis, etc.

Au monde ? dites-vous. Il ne peut pas y avoir de plus grand athlète du siècle au monde. Peut-être Michael Jordan, mais c'est seulement affaire de marketing. En fait, il n'y a rien de plus régional que le plus grand athlète au monde. Chacun le sien, dans sa cour. Pour moi, le plus grand athlète du siècle, c'est Miguel Indurain qui n'est même pas, tant s'en faut, le plus grand coureur cycliste de son époque. C'était juste un paysan espagnol qui gagnait des courses de vélo sans jamais dire un mot et sans jamais faire chier personne.

Essayez d'en trouver un de même au baseball.

Me Micheline Parizeau tente d'établir sa bonne réputation

YVES BOISVERT

L'avocate Micheline Parizeau, qui risque la radiation depuis que le comité de discipline du Barreau l'a déclarée coupable d'avoir incité une cliente au parjure, a fait entendre six personnes hier pour établir sa bonne réputation comme avocate.

« Nous tentons de démontrer que les gestes répréhensibles pour lesquels le comité l'a déclarée coupable, s'ils sont vrais, ne sont qu'un geste isolé », a dit Me Julius Grey, le nouvel avocat de Me Parizeau.

L'avocat Alan Stein, qui pratique entre autres en droit familial, a dit qu'elle est une adversaire redoutable, toujours bien préparée, et qu'elle travaille très fort pour ses clientes.

L'avocat Philippe Casgrain, reçu en 1952, connaît Micheline Parizeau depuis 25 ans. Il a dit qu'il a toujours été impressionné par elle comme avocate, mais n'a jamais plaidé avec ou contre elle. Il l'a déclarée intéressée aux affaires du Barreau, mais n'a pu citer un comité ou une activité précise où elle a participé.

Une ancienne avocate du bureau de Me Parizeau, Me Sylvie Leduc, a rappelé combien Me Parizeau a contribué à l'évolution du droit matrimonial dans les années quatre-vingt. Elle a obtenu pour une cliente la plus grosse prestation compensatoire jamais donnée au Canada. Au bureau, il était entendu que les clients devaient dire la vérité en cour comme dans leurs déclarations écrites, dit-elle. Me Parizeau « se donnait totalement aux dossiers ». Elle a reconnu qu'au début des années quatre-vingt-dix, il y a eu « une série de décisions (de juges de la Cour supérieure) qui trouvaient qu'elle exagérait ».

Michelle Dains, une ancienne conseillère municipale de Montréal, a dit que Me Parizeau a été fort active comme bénévole au sein du groupe Focus, qui défendait des enfants dont un des parents refusait de payer la pension alimentaire. Me Parizeau a accepté de plaider gratuitement une dizaine de dossiers pour des gens référés par le groupe. « Elle nous a donné du courage », a-t-elle dit.

Colin Gravenor, un avocat d'affaires de Montréal, a dit qu'il a référé très souvent et avec satisfaction des dossiers difficiles ou « impossibles » à Me Parizeau. « Elle est brillante, implacable (tough), directe, éthique », a-t-il dit.

Le comptable agréé Richard Wise, qui a souvent témoigné comme expert à sa demande ou pour des adversaires, l'a décrite comme « très compétente, expéri-

mentée, très professionnelle, très, très bien préparée et impressionnante ».

D'autres témoins viendront par-

ler d'elle le 9 décembre. Elle-même témoignera. Les avocats feront leurs recommandations quant à la sanction le 20 décembre.

SPORT ACTIF

collection ski « Killy »

La combinaison ultraperformante

Microfibre à enduit de haute qualité, hydrofuge, qui évacue l'humidité, laisse respirer le corps et garde au sec. Isolant souple pour une chaleur maximale même par temps très froid, coutures scellées. Une combinaison pour les hauts sommets et le ski performance. Rouge ou marine. 38 à 44...950.00

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC
MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

Toutes les meilleures marques des manufacturiers de France et d'Europe.

DÉCEMBRE

| | | |
|----------|----------|----------|
| MERCREDI | JEUDI | DIMANCHE |
| 01 | 02 | 05 |
| 9h à 17h | 9h à 17h | 9h à 17h |

VENTE FINALE

jusqu'à **75%** de rabais

TPS ET TVQ INCLUSES

Cristals, verreries, vaisselle, porcelaine de Limoges, acier inoxydable, argenteries, coutellerie, étain.

Tout pour une belle table et des cadeaux.

Directement de l'importateur au public. Bienvenue Restaurants et Hôtels.

960, av. Outremont

Entrée du côté gauche de l'édifice sur Manseau

Boul. Métropolitain

Jean-Talon

Beaumont

960, Outremont

Manseau

Du Parc

Van Horne

I.C.M. GROUP

Cartier

Panthère® Ruban

Acier poli, avec cadran perlé blanc, gris ou rose

mouvement quartz

Concessionnaire Cartier agréé

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

loto-québec

Banco

Tirage du 99-11-29

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 2 | 5 | 10 | 18 | 23 |
| 24 | 26 | 27 | 30 | 37 |
| 41 | 46 | 48 | 50 | 54 |
| 59 | 60 | 61 | 68 | 69 |

NUMÉRO: 443551

Quinténi

Tirage du 99-11-29

| | |
|-----|------|
| 3 | 4 |
| 772 | 3779 |

Nitra

Tirage du 99-11-29

NUMÉRO: 443551

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disputes entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Actualités

Des voitures volées le temps de quelques emplettes

NADINE FILION

Nathalie Gagnon n'avait mis les pieds au centre Fairview de Pointe-Claire que le temps de faire l'achat d'un parfum, jeudi après-midi. À sa sortie, son véhicule, un Forester Subaru flamboyant neuf, s'était volatilisé. À l'approche des Fêtes, les vols de voiture reprennent-ils de plus belle ?

« Ce n'est pas le vol de véhicules qui est en hausse à cette époque-ci de l'année, c'est le vol DANS les véhicules », soutient Douglas Hurlly, commandant de la division des crimes contre la propriété au SPCUM. Parce que les gens laissent leurs sacs à la vue. »

Mais Nathalie Gagnon dit qu'elle n'avait rien laissé dans son Forester... « Sauf une paire de lunettes fumées et un sac contenant des souliers. »

En attendant l'arrivée des policiers, ce fameux jeudi, M^{me} Gagnon a discuté avec une caissière. « Elle m'a dit que la veille, c'est une Passat qui avait disparu. Deux jours auparavant, c'était une Toyota. Un surveillant du vol à l'étalage m'a même confié qu'une vingtaine de voitures disparaissaient chaque semaine au centre Fairview. C'est choquant de voir que personne ne fait rien ! »

De l'avis du directeur général du centre commercial, Jean-François Dugal, ces chiffres sont exagérés. « On a enregistré moins de 80 vols de véhicules pour l'année 1999 ; c'est bien peu pour un centre qui accueille annuellement de huit à neuf millions de visiteurs. »

Installer des caméras résoudrait-il le problème ? « On y pense, mais ça prend quelqu'un qui surveille en permanence quelque 6000 cases de stationnement. Et de là à croire qu'il n'y aura plus de vols... Souvenez-vous qu'un voleur ne prend pas quinze minutes pour faire le boulot ; il entre dans le véhicule comme vous et moi entrons dans le nôtre. »

Le commandant Hurlly rapporte que depuis l'implantation en juin 1998 d'un centre d'expertise pour le territoire de la CUM, le nombre de véhicules volés a chuté. « De 10 % les premiers six mois, et d'environ 8 % pour l'année », dit-il.

Le centre d'expertise, situé à Pointe-aux-Trembles, accueille systématiquement chacun des véhicules volés puis retrouvés sur l'île de Montréal. Une équipe de cinq experts y recueille indices et empreintes digitales.

« En six mois, on a recueilli 700 empreintes et identifié 500 individus », souligne M. Hurlly. Selon lui, 75 % des véhicules volés (19 800 en 1998) sont retrouvés.

« Pourtant, le policier qui a rédigé mon rapport de vol m'a dit de ne plus penser à mon Forester, qu'il se trouvait déjà en pièces dans un conteneur en route pour ailleurs », lance M^{me} Gagnon, dépitée.

Louise Harel et Vera Danyluk contre un nouveau gel du rôle d'évaluation

Le maire Bourque affirme qu'il n'est pas encore fixé

MICHÈLE OUMET

Pendant que le maire de Montréal, Pierre Bourque, jongle avec l'idée de demander un gel du rôle d'évaluation pour une quatrième année consécutive, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, ferme la porte.

« M^{me} Harel ne retient pas l'idée de geler le rôle d'évaluation », a déclaré hier son attachée de presse, Annick Bélanger.

Juste avant de s'engouffrer dans la salle du conseil municipal où le budget de l'an 2000 était déposé, le maire Bourque a affirmé qu'il n'avait pas envoyé de lettre à la ministre Harel pour lui demander de geler le rôle d'évaluation, contrairement à ce qu'a soutenu le PDG de l'Institut de développement urbain du Québec, Cameron Charlebois, au cours du week-end. Quant à dé-

geler le rôle, sa décision n'est pas encore prise.

« Je ne peux pas répondre, a-t-il dit. Ça va bien, l'économie s'améliore très vite, mais je n'ai pas un portrait exact de la situation. C'est difficile pour moi de statuer. Je ne veux pas que le petit propriétaire soit pénalisé et il faut éviter qu'il y ait un transfert du fardeau fiscal du non résidentiel au résidentiel. »

Si M. Bourque veut geler à nouveau le rôle d'évaluation, il devra d'abord avoir une discussion musclée avec la présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Vera Danyluk, qui s'y oppose. « On a l'intention de déposer les nouveaux rôles le 15 septembre 2000, tel que prévu dans la loi, a-t-elle souligné. Au comité exécutif (où siège le maire Bourque), nous n'avons eu aucune discussion sur ce sujet. Je crois fermement qu'il

faut déposer les rôles et les propriétaires des immeubles non résidentiels nous le demandent. »

En septembre 1994, la CUM a déposé son rôle d'évaluation basé sur la valeur marchande des immeubles au 1^{er} juillet 1993. Normalement, elle aurait dû déposer un nouveau rôle trois ans plus tard, en septembre 1997, mais le comité exécutif de la CUM, avec la bénédiction de Québec, a décidé de geler le rôle pour un an.

Avec l'effondrement du marché immobilier, les politiciens avaient le choix entre geler le rôle ou augmenter considérablement le taux de la taxe — qui est de 1,99 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à Montréal — pour préserver leurs revenus. Si le marché s'effondre, les revenus fonciers chutent et plus de 75 % des recettes de Montréal proviennent des taxes sur les im-

meubles. Mais les politiciens détestent augmenter les taxes.

Le marché s'est à peu près rétabli dans le secteur résidentiel, mais dans le non résidentiel, qui va du dépanneur du coin à la Place Ville-Marie en passant par le centre commercial, les immeubles valent toujours moins qu'en 1993, une différence de 5 à 10 %, a précisé le directeur du service de l'évaluation à la CUM, Jean Bélanger.

Le chef de l'opposition à la Ville de Montréal, Michel Prescott, s'oppose également à un gel du rôle. « La plupart des immeubles à Montréal sont surévalués et les gens paient trop de taxes, a-t-il dit. Geler le rôle est une mesure profondément inéquitable. »

Montréal et la CUM n'ont pas le pouvoir de geler le rôle d'évaluation. Ils doivent obtenir le feu vert de Québec, mais pour l'instant, la ministre Harel est très réticente.



PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse

Un doux manteau blanc pour Montréal

De volages flocons ont revêtu les rues de Montréal d'un beau manteau blanc. À Dorval, Environnement Canada a enregistré une chute de trois centimètres (5,6 centimètres à Mirabel). Si plusieurs automobilistes ont regretté de ne pas avoir encore chaussé leur véhicule de pneus adéquats, sachez qu'ils ont été chanceux. Il tombe en moyenne 24,1 centimètres de neige à Montréal en novembre.

La chaussée glissante fait des victimes

NADINE FILION

Un accident mortel a provoqué la fermeture pendant plusieurs heures de la route 117 à Val-Morin, à la hauteur du centre de ski Belle-neige, hier dans les Laurentides.

Trois véhicules ont été impliqués, dont une petite berline qui a littéralement explosé, ne laissant aucune chance à sa passagère. La victime est Geneviève Huot, 22 ans, de Val-David.

C'est la chaussée glissante qui serait à l'origine de cette tragédie survenue vers 13 h 40. Le véhicule de l'automobiliste, qui circulait en direction nord, a dérapé avant d'aller emboutir une camionnette de l'entreprise Pneus Legault circulant en sens inverse. L'employé de cette dernière aurait été blessé à la jambe.

À peine quelques instants plus tard, une Lumina blanche a elle aussi dérapé, pour entrer de plein fouet dans le véhicule commercial encore immobilisé au milieu de la voie. Là encore, le conducteur a été blessé, grièvement. Il a été transporté, inconscient, au centre hospitalier de Sainte-Agathe.

Journaliste pour *L'Information du Nord*, dans les Laurentides, Daniel Deslauriers a assisté à la scène: « Il y a d'abord eu une colonne de fumée qui s'échappait de la petite voiture, puis une série d'explosions. » La route n'a été rouverte à la circulation qu'à 18 h 30.

Dans la région montréalaise, l'heure de pointe a été un cauchemar pour les automobilistes ; la chaussée glissante a provoqué de nombreux accrochages.

Si certains n'impliquaient que de la tôle, un autre a été tragique. L'accident est survenu sur le viaduc de la route 10, en direction est ; une femme de 37 ans, Julie Leclair, résidente de Beloeil, a perdu la maîtrise de son véhicule et est allée frapper le garde-fou. Son décès a été constaté à l'hôpital Charles-Le-Moyne.

Têtes d'affiche

■ Demain, vous êtes invités à La Soirée des mille et une nuits, le quatrième souper-bénéfice organisé par la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse. Ceux qui désirent commencer la soirée avec un cocktail se rendent à l'hôtel de ville de Montréal. Ensuite, ils n'ont qu'à filer jusqu'au Marché Bonsecours pour le banquet. Les profits permettront à la fondation de poursuivre sa mission : soutenir les jeunes à faible revenu qui veulent réaliser un projet d'entreprise ou culturel. L'événement réunira plusieurs personnalités, dont Martin Cauchon, ministre du Revenu national et secrétaire d'État responsable du développement économique du Canada, Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, et le maire de Montréal, Pierre Bourque.



Dr Jean-Yves Frappier

■ Le Dr Jean-Yves Frappier, pédiatre au département de médecine de l'adolescence et à la clinique sociojuridique de l'hôpital Sainte-Justine, a été honoré par la Fondation Marie-Victorin. Ce prix, remis lors d'une soirée spéciale à la Maison du Gouverneur, souligne l'excellence du travail du pédiatre dans le domaine des abus et de la violence envers les enfants. M. Frappier travaille depuis près de 22 ans dans le domaine des agressions sexuelles chez les enfants au Québec. Ce professeur titulaire de pédiatrie à

l'Université de Montréal est à l'origine de l'organisation des services médicosociaux à Montréal. Il a formé des médecins, des infirmières et des intervenants afin de mieux répondre aux besoins des jeunes victimes. Le Dr Frappier a reçu un tableau du peintre-émailleur Bernard Séguin-Poirier ainsi qu'un chèque de 7500 \$ à remettre à un organisme de son choix. Le docteur a remis cette somme au Centre de prévention des agressions de Montréal. La mission de la Fondation Marie-Victorin consiste à prévenir les situations d'abus ou de négligence chez les enfants de moins de 12 ans et d'aider les victimes en favorisant leur intégration sociale.



Michel Montigny

■ Michel Montigny, président de GSI Technologies, a donné cinq ordinateurs au groupe communautaire qui publie le journal *L'itinéraire*. Ce groupe gère également un café électronique où les services informatiques et l'accès à Internet sont offerts à des coûts minimes. À cette occasion, Ariane Pelletier, directrice administrative de *L'itinéraire*, ainsi qu'André Boulerice, député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, ont rendu un vibrant hommage à Claude Masson, qui fut un précieux collaborateur à *L'itinéraire* et dont l'appui a été précieux.



Micheline Delbuguet

■ Pour la deuxième année, des prix Coup de Chapeau de l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) sont donnés. L'une des cinq lauréates est Micheline Delbuguet, chef-proprétaire du restaurant Chez la Mère Michel, à Montréal, et a été couronnée pour sa contribution exceptionnelle à la croissance et au développement de la restauration au Québec. Les quatre autres lauréats des prix Coup de Chapeau de l'ARQ sont Guido Malign, de Québec, Claude Gauthier, du Castel des Prés à Trois-Rivières, ainsi qu'Yvonne et Jean-Louis Massonavette, du restaurant La Clef des Champs, à Sainte-Adèle.



François Massicotte

■ François Massicotte, humoriste et porte-parole d'En Coeur, a une bonne raison de sourire. Dernièrement, les dirigeants du Fonds de charité Dunkin' Donuts annonçaient leur union avec En Coeur, l'Association québécoise pour les enfants malades du coeur, pour mettre sur pied une clinique mobile destinée aux enfants cardiaques du Québec. Ce

projet se concrétisera grâce à la vente du calendrier du Fonds, dont l'édition 2000 est offerte dès maintenant dans tous les restaurants Dunkin' Donuts du Québec en échange de 1,25 \$.



Oliver Jones

■ Oliver Jones a accepté le poste d'administrateur du Conseil des Arts du Maurier, organisme qui représente la plus importante source privée de financement des arts au Canada. « Le Conseil et l'ensemble de la communauté artistique profiteront de son exceptionnelle connaissance de la scène canadienne et de sa passion pour le rayonnement des arts dans ce pays », a confié Chris de Minckwitz, président du Conseil, au sujet d'Oliver Jones. Pianiste et interprète de jazz de renommée mondiale, Oliver Jones a été nommé membre de l'Ordre du Canada et membre de l'Ordre du Québec. Depuis sa création, le Conseil des Arts du Maurier a attribué 2530 subventions, aidant ainsi environ 430 groupes artistiques canadiens.

Adresser vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Actualités

Jacques Mongeau part inquiet

« L'île de Montréal est devenue la capitale de la pauvreté au Canada »

ÉRIC TROTTIER

Après 27 ans à la présidence du Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM), Jacques Mongeau dresse un terrible constat. « L'île de Montréal est devenue la capitale de la pauvreté au Canada. Tous les cinq ans, à chaque recensement, on se rend compte que la pauvreté s'est encore étendue. Au départ, c'était surtout concentré dans l'est de Montréal et dans le sud-ouest. Puis, peu à peu, on en a retrouvé dans l'ouest et dans le nord de l'île, à Lachine, à Cartierville, à Montréal-Nord, à Saint-Léonard. La pauvreté s'est étendue et les pauvres, eux, sont de plus en plus pauvres. »

L'avocat de 68 ans, qui vient de céder à regret sa place à Afifa Maaninou à la présidence de l'organisme qu'il a contribué à fonder, à la fin de 1972, a rencontré *La Presse* à son bureau du Vieux-Montréal pour faire un bilan de son « règne ».

D'abord, il demeure inquiet de la situation financière précaire des commissions scolaires de l'île de Montréal, à l'aube d'un nouveau pacte fiscal qui aura comme première conséquence le transfert de la facture du transport aux commissions scolaires.

« À Montréal, a-t-il expliqué, le taux de la



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Jacques Mongeau

taxe scolaire est actuellement plafonné à 32 cents par 100 \$ d'évaluation; il sera sans doute augmenté de quatre à huit cents pour payer le transport scolaire. Depuis 1990, le

taux de taxation a été augmenté de la sorte à plusieurs reprises, toujours pour payer de nouvelles responsabilités dont Québec ne voulait plus. Mais ce jeu comptable n'a jamais donné un sou de plus aux commissions scolaires. Dans les faits, les écoles de Montréal, qui ont plus d'enfants pauvres que jamais et qui sont aussi les seules au Québec qui doivent composer avec le phénomène de l'immigration, ont moins d'argent qu'avant pour aider les milieux défavorisés. »

M. Mongeau, qui a mis sur pied les fameuses « cartes de la pauvreté » que le CSIM publiait après chaque recensement pour identifier les secteurs dans le besoin, est arrivé presque par hasard à la tête du Conseil, au début de 1973. Le gouvernement provincial venait alors de créer cet organisme pour collecter la taxe scolaire et la redistribuer aux commissions scolaires de l'île. Mais sa mission première a toujours consisté à gérer un fonds (créé avec les revenus de placements de la taxe) pour venir en aide aux élèves les plus défavorisés de l'île.

Le Conseil a pu distribuer entre cinq et dix millions par année aux écoles pour embaucher un enseignant supplémentaire ou un psycho-éducateur, pour offrir des collations aux élèves, etc.

Président de la maintenant défunte commission scolaire Baldwin-Cartier pendant près d'un quart de siècle, M. Mongeau es-

time que le Conseil scolaire a toujours sa place et il croit que son successeur, M^{me} Maaninou, de la Commission scolaire de Montréal, saura défendre les intérêts des plus défavorisés. « Mais elle va devoir se tenir debout devant le gouvernement », avertit-il, en rappelant qu'il n'a jamais pu convaincre le gouvernement de réparer « l'injustice » subie par les commissions scolaires de l'île par rapport au reste du Québec.

M. Mongeau estime en effet que le gouvernement du Québec continue de désavantager les commissions scolaires de l'île en les finançant seulement à 77 %, comparativement à 86 % pour le reste du Québec, une différence qui coûte 110 millions par année aux contribuables montréalais, selon lui. M. Mongeau craint de plus que le gouvernement veuille accentuer cette iniquité dans le prochain pacte fiscal, en faisant participer les commissions scolaires montréalaises au transport scolaire des régions.

M. Mongeau promet toutefois de veiller au grain, puisqu'il demeure commissaire d'école à la nouvelle commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui remplace la commission scolaire Baldwin-Cartier. « Il me reste des dossiers à régler, et je vais les régler, car je ne veux pas décevoir mes électeurs. Mais, il faut bien le dire, je ne pense pas me rendre jusqu'à la fin de mon mandat dans deux ans... »

Panneaux-réclames pour retrouver Julie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans une autre tentative pour retrouver Julie Surprenant, disparue depuis le 16 novembre à Terrebonne, la famille de l'adolescente de 16 ans a rédigé un appel qu'elle espère susceptible de toucher le cœur de tous ceux pouvant aider de près ou de loin à la localiser. De plus, deux énormes panneaux en couleur portant la photo de cette adolescente ont été installés dans deux des endroits les plus passants de Montréal.

C'est Mireille Surprenant, la soeur de Michel, le père de la disparue, qui a rédigé hier avec l'aide de personnes ressources le texte dont le titre est : *Qui est Julie ?*

« Julie c'est notre fille, notre soeur, notre amie, notre nièce, notre petite-fille, notre cousine, notre voisine, notre élève, notre gardienne, notre lutin de Noël au centre d'achat. Et Julie est partout, elle s'appelle aussi Amélie, Nathalie, Josée, Catherine, Sophie, Jolène, Mélanie... Tous des noms choisis avec amour. »

« Julie est une jeune fille d'ici, tout simplement. Jolie comme on l'est : les yeux pétillants, le sourire charmant, l'esprit vif, de la personnalité et un peu plus de style comme on en a à 15, 16, 17 ans. Julie c'est la vie ! »

« Mais Julie est quelque part. Elle est près de quelqu'un présentement. Cette ou ces personnes l'ignorent c'est sûr. Mais avez-vous bien regardé autour de vous ? Si chaque personne prend le temps d'observer son environnement, de se demander si quelque chose semble différent et surtout de le signaler sur une ligne confidentielle, c'est sûr qu'on va la retrouver. Même si vous n'habitez pas Terre-



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

À la demande du Réseau Enfants Retour Canada, firme Patios a installé un énorme panneau couleur de Julie Surprenant dans l'échangeur Turcot en direction de la Rive-Sud et un autre à la jonction de l'autoroute Métropolitaine et du boulevard Décarie.

bonne ou si vous ne prenez pas l'autobus 25 A.

« Ce simple geste de chacun de nous est important. N'oublions pas que le danger continue pour toutes les Julie. Donnons-nous la main, l'oeil et observons plus que jamais ! »

« Nous avons eu 16 ans ou nous aurons 16 ans, Julie c'est nous ! »

La famille de la disparue a tenu à remercier les 600 bénévoles qui ont participé aux recherches.

C'est à la demande du Réseau Enfants Retour Canada que la

firme Patios a installé un énorme panneau couleur de Julie Surprenant dans l'échangeur Turcot en direction de la Rive-Sud et un autre à la jonction de l'autoroute Métropolitaine et du boulevard Décarie.

Au cours d'un bref entretien hier, M. Surprenant s'est dit à la fois déçu et heureux que les recherches n'aient pas permis de localiser sa fille. Pour lui, le fait que les chercheurs ne l'aient pas trouvée signifie qu'elle est encore en vie et qu'il y a toujours de l'espoir.

Les forces policières pensent que

si Julie, vue pour la dernière fois à sa descente de l'autobus à une cinquantaine de mètres de chez elle, à l'île Saint-Jean, est en fugue, elle aurait devant toute la publicité que sa disparition suscite contacté un proche pour donner de ses nouvelles, sans pour autant dire où elle se trouve.

Même s'ils ne sont pas certains à 100 % que c'est de cela qu'il s'agit, les enquêteurs, tant de la police municipale de Terrebonne que de la Sûreté du Québec, disent mener une enquête sur un enlèvement.

L'évadé Serge Trudel capturé

NADINE FILION

Denis Lafrance, le père du jeune homme de 21 ans abattu par Serge Trudel en 1991, pourra dormir en paix; les policiers de Laval ont mis la main au collet du meurtrier, évadé le 21 novembre du pénitencier à sécurité minimale de Sainte-Anne-des-Plaines.

Après avoir reçu une information selon laquelle des évadés se terraient dans un appartement du 211, rue Lévesque, à Pont-Viau, dimanche soir, les agents Karine Lévesque et Sylvain Chevalier n'ont mis que quelques secondes pour s'apercevoir qu'un individu tentait de s'enfuir en douce par la sortie arrière de l'édifice.

Une fois intercepté, le fuyard a voulu déjouer les policiers en leur donnant une fausse identité et se déclarant sans adresse. Mal lui en pris: il a été conduit au poste où il a passé la nuit.

Hier, il s'est enfin identifié comme étant Serge Trudel, l'auteur du meurtre par balles du jeune Éric Lafrance (en 1991 à St-Gabriel-de-Brandon). En cavale depuis plus d'une semaine, l'évadé doit comparaître ce matin au palais de justice de Laval pour entrave au travail des policiers, puis au palais de justice de St-Jérôme pour évasion.

Le juge aura à déterminer si l'homme de 35 ans, qui purgeait une peine de 12 ans depuis 1994, verra des années supplémentaires s'ajouter à sa première sentence.

Toni Cavelti,
Designer de renommée internationale et trois fois lauréat du prix Diamonds-International, présentera sa collection exclusive les 2 et 3 décembre, de 11 h à 15 h. Cette collection continuera d'être exposée et offerte à la vente jusqu'au 8 décembre.

BIRKS
Fin bijoux et cadeaux. Depuis 1879.

1240, SQUARE PHILLIPS • 397-2511

MAZDA

GRANDE LIQUIDATION

Des modèles ayant servi à la démonstration. Kilométrage variant entre 3 500 km et 19 000 km seulement. Balance de garantie jusqu'à 5 ans ou 100 000 km. Tous ces véhicules sont impeccables. Venez les voir et les essayer.

- 1 Mazda B4000 1999 Cab Plus **Prix imbattable!**
- 16 Mazda Protégé 1999 SE et LX **Prix imbattable!**
- 14 Auto. ou 5 rapports
- 1 Mazda 626 LX Modèle 1999 **Seulement 100 km**

Soyez les premiers et profitez d'un plus grand choix

Seulement chez Delisle Mazda

Votre meilleur choix!

• **Prix de liquidation**
• **Faites vite, c'est toute une aubaine**
• **Financement 1,9 % sur plusieurs modèles**

2815, rue Sherbrooke Est (entre Papineau et St-Michel)
(514) 523-1122

Actualités

Contrôle des armes à feu: une première année difficile

Voici la quatrième tranche de notre série à l'occasion du 10^e anniversaire de la tragédie de l'École polytechnique.



Pierre Gingras

En dépit des ratés, des retards, des problèmes informatiques, des formulaires mal traduits et des délais interminables, le Centre canadien des armes à feu (CCA) estime que le nouveau système d'enregistrement donne déjà des résultats positifs.

Par exemple, dans l'ensemble du pays, on a refusé d'émettre 548 permis de possession et on en a révoqué 451 autres pour des motifs de sécurité publique.

Dans l'Outaouais, la nouvelle base de données à laquelle les policiers du pays ont maintenant accès a permis de révoquer les permis de certaines personnes responsables

de violence conjugale. Leurs armes devaient être remises de plein gré à la police dans un délai de 30 jours.

Mais il n'en reste pas moins que cette première année d'enregistrement s'avère un échec cuisant pour le Centre.

Depuis le 1^{er} décembre 1998, seuls 177 000 Canadiens ont fait une demande pour obtenir leurs permis de possession d'arme à feu. Ils devaient être six fois plus nombreux, du moins si on se fie au sondage mené avant la mise en vigueur des derniers règlements de la loi sur le contrôle des armes à feu. Résultat : on estime qu'au moins 1,8 million de propriétaires d'armes devront s'enregistrer d'ici la fin de l'an 2000. Et tous devront payer 45 \$ pour obtenir le précieux document au lieu de 10 \$, comme c'est le cas cette année. Cette somme minimale visait, justement, à inciter les gens à obtenir leurs permis de possession le plus rapidement possible.

Et même si la mécanique d'enregistrement est aujourd'hui mieux rodée qu'elle ne l'était, on peut se demander si la bureaucratie et les systèmes informatisés mis sur pied par le Centre canadien des armes à feu pourront traiter un aussi grand nombre de demandes dans des délais raisonnables.

Le Centre laisse en effet déjà entendre que même si le permis de possession d'arme doit être entre les mains du détenteur au plus tard le

31 décembre 2000, les propriétaires n'auraient pas à craindre de sanctions si le document est émis plus tard.

Car, des 177 000 personnes qui ont fait leur demande de permis, 85 500 ont obtenu le précieux document, souvent

après avoir attendu plus de six mois. Aujourd'hui, le délai d'attente est encore de trois mois, même si le formulaire a été complété sans erreur.

Le hic, c'est que 75 % des postulants ont fait des erreurs. Au cours des trois derniers mois, les choses se sont améliorées, mais le taux d'erreur est encore de l'ordre de 50 %.

La situation est identique au Québec, d'autant plus que la traduction des formulaires comporte de nombreuses ambiguïtés qui perturbent le système informatique, explique la Sûreté du Québec, responsable du contrôle des armes au Québec.

De nombreuses personnes ont aussi fait une demande d'enregistrement de leurs armes avant d'obtenir un permis de possession. Dans chaque cas, il a fallu entrer en

contact avec le postulant pour lui indiquer qu'il fallait remplir de nouveaux documents, ce qui a considérablement allongé les délais d'attente. Cette situation est attribuable au manque d'information sur la nouvelle loi.

D'ailleurs, le Centre a récemment dû investir 400 000 \$ dans une campagne de publicité dans des hebdomadaires ruraux pour expliquer aux propriétaires d'armes ce que la législation exige d'eux.

Protestations

Tant à la SQ qu'au Centre canadien des armes, on admet que les pressions exercées auprès des chasseurs par certains groupes de pression, notamment la Fédération québécoise de la faune, ont compté pour le peu de popularité du nouveau système d'enregistrement. La fédération a demandé à ses 200 000 membres, en guise de protestation, de retarder le plus possible l'envoi de leur formulaire. L'organisme attend aussi un jugement de la Cour suprême, vraisemblablement le printemps prochain, sur la validité de la loi.

On a de plus constaté qu'une grande majorité de ceux qui ne se servent presque jamais de leurs armes — 43 % de tous ceux qui en possèdent — ignoraient encore qu'il leur faut obtenir un permis de possession.

Pour sa part, le Contrôleur des armes au Québec, Guy Asselin,

trouve dommage l'attitude de la fédération. L'enregistrement vise notamment à sensibiliser les propriétaires au maniement et à l'entreposage sûrs des armes.

Selon lui, la mort récente en Estrie d'un adolescent de 12 ans, tué par la décharge de son propre fusil à l'insu des gens qui l'accompagnaient, démontre, qu'en matière de sécurité, les chasseurs en ont toujours à apprendre. Dans ce cas, précise-t-il, la loi obligeait le jeune chasseur à être à une portée de bras des adultes qui chassaient avec lui.

Enregistrement

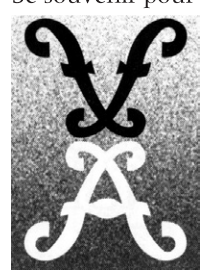
Quant à l'enregistrement des armes proprement dit, leurs propriétaires ont jusqu'au 31 décembre 2002 pour se conformer à la loi.

Jusqu'à maintenant, 1,4 million d'armes ont été enregistrées, mais la majorité (1,2 million, des armes à autorisation restreinte) l'étaient déjà bien avant que le règlement sur l'enregistrement universel entre en vigueur.

Rappelons qu'une majorité de Canadiens, dont une très grande proportion de Québécois, soutiennent la Loi sur le contrôle des armes à feu.

D'ici la fin de la période d'enregistrement, l'exercice aura coûté au moins 350 millions, une note entièrement absorbée par les propriétaires d'armes à feu. Il en coûtera ensuite de 50 à 60 millions par année pour faire fonctionner le système.

Se souvenir pour



AGIR
6 décembre 1989



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Décembre 1995, les Montréalais sont invités à déposer les armes dans les postes de police de la CUM.

Le plus bas taux d'homicide avec armes à feu en 37 ans

PIERRE GINGRAS

Il y a tout un monde entre la perception de la violence et la réalité.

Alors qu'une majorité des répondants du sondage CROP-La Presse estime que la violence est toujours en augmentation depuis les 10 ou 15 dernières années, les statistiques indiquent le contraire. Par exemple, le nombre d'homicides a diminué de 6 % en 1998 pour atteindre le plus bas niveau depuis 30 ans.

Des 555 homicides recensés au Canada l'an dernier, 27,2 % ont été commis par armes à feu, soit le pourcentage le plus faible depuis 37 ans, la première année de collecte de ces statistiques. Un peu moins de 10 % de ces crimes ont été commis avec des armes de chasse conventionnelles, alors que dans 18 % des cas, c'est une arme à feu illégale ou à autorisation restreinte qui a été utilisée.

Toujours dans les affaires d'homicides, le poignard reste l'arme la plus utilisée (33,2 %) mais la violence physique sans armes — coups, étranglement, etc. — compte pour 34 % de tous ces

meurtres, indique Statistique Canada.

L'utilisation des armes à feu a aussi diminué dans les crimes violents depuis 1994, année où a commencé la compilation des données dans ce domaine. L'an dernier, les armes à feu étaient présentes dans 29 % des tentatives de meurtre et 19 % des agressions graves et voies de fait graves.

Par ailleurs, selon les données sur les victimes de violence du Programme de déclaration uniforme du ministère de la Justice du Québec, des chiffres provenant de la Sûreté du Québec et des corps policiers municipaux, 38 835 personnes ont été blessées ou ont trouvé la mort au cours d'un crime violent dans la province en 1998.

Si on procède à une répartition proportionnelle des armes indéterminées lors du crime, le nombre de victimes des armes à feu pourrait atteindre 3529, soit une victime sur 11 ou 9 %.

Les chiffres montrent aussi que les trois quarts des armes à feu utilisées dans les cas de violence sont des armes illégales ou encore des

armes de poing qui sont déjà enregistrées, du moins quand elles ne sont pas entre les mains criminelles.

Pour le criminologue Pierre Landreville de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, la distorsion entre les chiffres réels de la criminalité et la perception du public peut entraîner des excès de contrôle de la part des gouvernements. « Certaines restrictions ont un impact important sur la vie normale de citoyens normaux, dit-il. Parfois sans que les bénéficiaires soient à la hauteur ».

Le président de la Fédération québécoise de la faune, Claude Gauthier, explique quant à lui qu'à l'évidence, une grande partie du public estime que les armes à feu sont inutiles et qu'elles doivent être retirées de la circulation.

« C'est faire peu de cas de chasseurs qui pratiquent une activité tout à fait légitime, une activité qui vient même en aide aux gestionnaires de la faune », dit-il. La fédération espère, qu'au printemps, la Cour suprême va invalider la loi à la demande de plusieurs provinces (mais pas le Québec).

Le suicide au Québec

| | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Arme à feu | 301 | 299 | 290 | 294 | 276 | 286 | 285 |
| Autre | 844 | 962 | 1013 | 1008 | 1169 | 1193 | 1052 |
| Total | 1145 | 1261 | 1303 | 1302 | 1445 | 1479 | 1337 |
| % avec arme | 26,2% | 23,9% | 22,2% | 19,1% | 19,1% | 19,3% | 21,3% |

Source: Bureau du Coroner, Québec. Compilation La Presse

Infographie La Presse

20% des suicides par armes à feu

PIERRE GINGRAS

Une étude menée en 1996 par le Bureau du coroner du Québec indique que dans 600 cas de suicides accomplis avec une arme à feu, pas moins de 30 % des armes utilisées n'appartenaient pas à la victime.

Ces données inédites renforcent la conviction du docteur Antoine Chapdelaine qu'il ne faut jamais cesser d'inciter les gens à ranger leurs armes à feu de façon sûre.

« Si ces armes avaient été entreposées convenablement, comme l'exigent d'ailleurs la loi et le bon sens, il y a fort à parier que ce sont près de 200 vies que nous aurions pu ainsi sauver, dit-il.

« Dans le cas de jeunes qui agissent souvent de façon impulsive, faute d'avoir une arme à feu à se mettre sous la main, ils se rabattonnent sur les médicaments, par exemple. Dans ce cas, on peut habituellement les sauver et ils ne recommenceront plus jamais. »

Médecin en santé publique à Québec, reconnu dans le domaine de la prévention du suicide, M. Chapdelaine soutient toujours la Loi sur le contrôle des armes à feu. Pour lui, obliger les propriétaires d'armes à obtenir un permis de possession et à enregistrer chacune de leurs armes ne peut que les sensibiliser au danger qu'il y a à mettre des armes entre les mains de personnes non responsables.

« Mon mandat en est un de santé publique. Si la Loi sur le contrôle des armes à feu permet de sauver une seule vie, elle est utile », soutient-il.

Il signale qu'il y a eu nette amélioration à ce sujet. En 1994, lors d'un sondage commandé notamment par des organismes de santé et la Sûreté du Québec, il avait été démontré que 66 % des propriétaires d'armes entreposaient celles-ci convenablement. De nouvelles données statistiques compilées il y a quelques mois démontrent que ce pourcentage a grimé au-delà de 80 %. « Voilà qui est encourageant, mais nous avons encore du chemin à faire », lance le médecin.

M. Chapdelaine estime toutefois que ce n'est pas une loi qui peut empêcher l'augmentation des suicides

au Québec. Mais il estime que, tôt ou tard, ses effets se feront sentir de façon significative. Même si le taux de suicides par arme à feu se situe autour de 20 % ces dernières années, le spécialiste rappelle qu'en 1987 il était de 30 %.

On estime que les Québécois possèdent 1,5 million d'armes à feu, dont 220 000 sont des armes à autorisation restreinte soumises à l'enregistrement depuis des années.

Rappelons par ailleurs que la pendaison reste le moyen le plus utilisé pour mettre fin à ses jours (39,7 % en 1997), suivie par les armes à feu (21,3 %) et les diverses formes d'intoxication, notamment par l'oxyde de carbone (18,4 %). Il n'en reste pas moins que l'arme à feu est le moyen le plus létal qui soit dans une tentative de suicide.

M. Chapdelaine estime qu'un autre aspect du contrôle des armes à feu s'annonce bénéfique. Selon le Centre canadien des armes à feu, 43 % des propriétaires d'armes au pays s'en servent très rarement. Or, on croit que plusieurs d'entre eux voudront s'en départir, surtout en les vendant, dès qu'ils devront se conformer à la loi. Si bien qu'en bout de ligne, le nombre de propriétaires d'armes à feu diminuera probablement de façon significative.

Pour M. Chapdelaine, c'est une bonne nouvelle en soi puisque le nombre de lieux d'entreposage diminuera d'autant.

Selon le médecin, le contrôle des armes à feu s'inscrit dans une perspective de santé publique, comme le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

De nos jours, dit-il, le suicide est devenu une grande préoccupation pour la société, ce qui explique en partie l'existence du contrôle des armes à feu. Mais ce n'est pas le seul domaine. Les fabricants d'automobiles étudient la possibilité d'installer un dispositif arrêtant le moteur d'un véhicule dès que le taux d'oxyde de carbone est trop élevé. Mercedes l'offre déjà à ses clients, dit le médecin. Et, toujours pour prévenir le suicide, une ligne du métro de Paris est maintenant dotée d'un dispositif de vitres couissantes pour empêcher les gens de se jeter sur la voie. Montréal surveille de près l'expérience.

DEMAIN : les États-Unis progressent

Victimes blessées ou tuées au Québec, selon l'arme, 1998*

| Arme automatique | Carabine tronquée | Arme de poing | Carabine et fusil | Autre arme à feu | Couteau | Autre instrument pointu | Objet contondant | Explosif | Usage du feu | Force physique | Autre arme | Arme inconnue | TOTAL |
|------------------|-------------------|---------------|-------------------|------------------|---------|-------------------------|------------------|----------|--------------|----------------|------------|---------------|---------------|
| 65 | 163 | 901 | 214 | 143 | 1769 | 414 | 1143 | 15 | 56 | 27 298 | 2009 | 4645 | 38 835 |

* Catégorie d'infraction: meurtre, tentative de meurtre, agression sexuelle, voies de fait grave, autres voies de fait, enlèvement ou séquestration, vol qualifié, harcèlement criminel, proférer des menaces, autres crimes avec violence.

Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Infographie La Presse

Québec préfère la prévention à la répression

Le gouvernement reste imperturbable devant le sondage CROP-La Presse

ISABELLE HACHEY

Le gouvernement péquiste préfère, et de loin, la prévention à la répression, malgré un récent sondage qui montre qu'une écrasante majorité de Québécois réclament des peines plus lourdes pour les criminels.

Les résultats d'un sondage CROP sur la violence publiés hier dans *La Presse* indiquent que 90 % des Québécois souhaitent que des lois et des peines plus sévères soient imposées aux auteurs d'actes criminels.

Mais ce chiffre n'ébranle pas le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. « Je ne suis pas étonné, mais je suis en désaccord », dit-il. La ministre de la Justice, Linda Goupil, est du même avis. « Je ne pense pas qu'avec des lois plus sévères, on obtiendrait de meilleurs résultats. »

En fait, la position des Québécois est totalement contraire aux orientations du gouvernement qui mise plutôt sur la réinsertion sociale des détenus. « Je suis convaincu que nous allons dans la bonne direction en mettant l'accent sur la prévention et la réinsertion sociale », affirme M. Ménard.

Selon lui, le virage correctionnel emprunté par le gouvernement en 1995 constitue un véritable progrès. « Il y a des gens qu'il faut incarcérer parce qu'ils sont dangereux ou pour des motifs de dissuasion. Mais nous avons diminué notre taux d'incarcération au cours des dernières années. Nous l'avons ramené au niveau de celui des pays européens et c'est, à mon avis, un progrès. »

« Je vois bien que les gens ont une vision pessimiste et irréaliste de l'évolution de la violence, poursuit le ministre. Une diminution graduelle comme celle que nous avons vécue au cours des 15 dernières années passe absolument inaperçue, parce que les crimes avec violence font toujours l'objet d'une vaste publicité. »

La ministre Goupil préfère aussi la prévention et le soutien aux victimes à la répression pure et simple. « La violence est inacceptable sous toutes ses formes, mais chaque cas est un cas d'espèce dans notre système judiciaire. Il faut prendre en compte les circonstances et les événements, souligne-t-elle. Nous n'avons aucune indication que des peines plus sévères auraient un impact sur les actes de violence. »

« Nous savons que le fait de rendre les peines plus sévères, en règle générale, n'a pas d'effet direct sur la criminalité », confirme André Normandeau, criminologue à l'Université de Montréal. « Comme professionnel et comme citoyen, je crois que la prévention doit être la priorité des gouvernements. Sans rêver en couleur, je pense que la prévention dans les écoles et les projets de la police communautaire sont de meilleures façons de diminuer la violence dans la société. »

Les Québécois se montrent habituellement plus tolérants que les autres Canadiens envers les criminels, ajoute M. Normandeau. Les résultats de ce nouveau sondage indiqueraient-ils qu'un vent de conservatisme s'est mis à souffler sur le Québec ?

Il ne faut pas sauter trop vite aux conclusions, prévient Pierre Noreau, professeur au centre de recherche en droit public à l'Université de Montréal. « Cela semble en effet révéler une augmentation du conservatisme

dans la population québécoise. Mais le chiffre est très élevé, compte tenu de la méfiance des gens vis-à-vis des tribunaux. Sans doute que certains ne se plaignaient pas nécessairement de la loi comme telle mais plutôt de son application. »

« C'est une opinion superficielle, estime M. Ménard. On demande aux gens de répondre immédiatement sans leur donner d'information. Or, lorsqu'ils sont informés, ils sont d'accord pour que nous prenions d'autres

moyens que l'incarcération pour résoudre les problèmes de délinquance. »

Les positions rigides prônées aux États-Unis et dans l'Ouest canadien ne sont pas constructives, poursuit la ministre Goupil. Elle donne l'exemple des jeunes contrevenants, envers lesquels le gouvernement fédéral a la ferme intention de se faire beaucoup moins tolérant. « Au Québec, nous avons misé sur la réhabilitation. Et le taux de criminalité chez nos jeunes est le plus bas de tout le Canada », souligne la ministre.

L'Événement DES FÊTES

Jusqu'à
50 % de rabais
partout en magasin!

Profitez de
rabais exceptionnels
partout en magasin
tout le mois de décembre!

VOYAGIEZ de PRIX
Garantie
TOUTES CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même
marchandise ailleurs à plus
bas prix, nous respectons
non seulement ce prix mais
nous vous accorderons un
rabais additionnel de 10%

matelas

Matelas*
Choisissez parmi la
plus grande sélection
de Sealy et Simmons

À partir de
129⁰⁰

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP*
ou ne payez rien avant un an.

*Nous vous offrirons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.

bain

Serviettes
et accessoires*
Choisissez parmi la plus
grande gamme d'articles
À partir de **1⁹⁹**



litterie

Draps et
accessoires
assortis*
Choisissez parmi la plus
grande gamme d'articles
À partir de **9⁹⁵**



table

Ustensiles
de tous les jours*
Choisissez parmi la plus
grande gamme d'articles
À partir de **17⁹⁵**



décor

Coussins et
accessoires
décoratifs*
Choisissez parmi la plus
grande gamme d'articles
À partir de **5⁹⁵**



litterie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.
Aucun déboursé de votre part ;
frais payables à même les sommes perçues.
Appelez-nous sans engagement ni frais.

GRÉGOIRE PERRON, avocats
84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6
téléphone : (514) 285-6441
sans frais : (888) 285-6441
télécopieur : (514) 285-8589

SUPER VENTE 25 heures Nikon®

Vendredi 3 décembre | Samedi 4 décembre | Dimanche 5 décembre
ATELIERS RENCONTRES SPÉCIAUX
Présentation des produits **Nikon®**
avec M. Guy Authier, directeur des
ventes **Nikon®** pour le Québec

Ne manquez
pas notre
annonce
dans
l'édition
du jeudi
1^{er} décembre.



Nikon® PRONEA S

App. APS compact
et léger à objectif
interchangeable

525,25 \$
Incluant : étui, film et pile

Information@lozeau.com

L.L.Lozeau
LE GRAND DÉPÔT DE LA PHOTOGRAPHIE
ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Service à domicile **GRATUIT**
331-5260

Centre Rockland
341-7810

Place Portobello
Brossard
671-2202

Les Galeries
Laval
681-9090

La Cathédrale
(Centre-ville)
282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

A la
**CLINIQUE
DU LASER VISUEL,**
- DEPUIS 1992 -
ce sont
**LES CHIRURGIENS
OPHTALMOLOGISTES**
qui vous renseignent, font les
examens, posent les diagnostics,
opèrent, font le suivi...
ET PERSONNE D'AUTRE!

Pour une information
complète et un suivi sérieux
c'est

**LA CLINIQUE
DU LASER VISUEL**
de l'Hôpital Notre-Dame
(514) 281-6006

2791898

Table centrale des négociations: le test des salaires

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La publication aujourd'hui des statistiques comparatives sur la rémunération des employés de l'administration québécoise par rapport à celle des employés du secteur privé devrait donner une certaine impulsion à la table centrale des négociations alors que les discussions sur les salaires et le régime de retraite piétinent depuis le début de l'automne.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a maintenu son offre originale d'augmentation salariale de 5 % échelonnée sur trois ans (1 % en 1998, 2 % en 1999 et 2 % en 2000), mais le négociateur en chef de la FTQ, Gilles Giguère, situe entre 2,5 et 3 % les augmentations de salaire obtenues par les grands syndicats du secteur privé cette année. Louis Bibaud, de la CSN, soutient que dans l'ensemble des syn-

dicats, les augmentations de salaire obtenues en 1999 varient de 2,2 % à 3,6 % selon les secteurs d'activité. Diane Fortin, de la CEQ, fait état des derniers chiffres publiés par Statistique Canada indiquant une progression des salaires de 2,2 % au premier trimestre de 1999 et de 2,7 % au second trimestre.

La publication des données de l'Institut de la statistique du Québec, qui a remplacé l'IRIR depuis l'an dernier, aura valeur de test puisque l'organisme a révisé la méthodologie utilisée qui comparait 30 types d'emploi sur 300. Jusqu'à présent, les données de l'IRIR ne tenaient pas compte des bonis versés par les entreprises privées ainsi que des heures supplémentaires.

Au sujet du régime de retraite, le gouvernement voudrait réduire le taux de cotisation de 7,95 % à 4,69 %, invoquant les surplus ac-

tuariels des dernières années. Cette réduction ferait épargner 409 \$ à un salarié gagnant 36 000 \$ par an. Toutefois ce montant serait assujéti à l'impôt sur le revenu. « Avant de réduire la cotisation, il faut bonifier le régime, signale Gilles Giguère. Il faut au moins indexer les rentes qui ne l'ont pas été depuis 1982 et qui obligent les retraités à subir une perte importante de leur pouvoir d'achat. »

La question des primes d'inconvenient fait aussi l'objet de mésentente. Le front commun syndical voudrait uniformiser la prime de nuit dans le secteur de la santé, car il y a actuellement disparité entre ceux qui font partie des équipes soignantes et ceux qui s'occupent de l'entretien par exemple. En ce qui regarde les milieux sécuritaires, les centrales veulent étendre la prime versée au personnel des dé-

partements psychiatriques à ceux travaillant dans les centres jeunesse et les centres de réadaptation. Les syndicats revendiquent aussi une révision des primes d'éloignement afin de tenir compte du coût du transport de la nourriture dans le Grand-Nord québécois.

Quant aux vacances, les centrales revendiquent une cinquième année de vacances dès la 20^e année de service plutôt qu'à la 25^e.

Les seules ententes intervenues à la table centrale ont trait aux droits parentaux. Le gouvernement a accepté de rendre le congé parental accessible, dans le cas d'adoption internationale, dès la prise en charge de l'enfant ou lorsque la personne salariée quitte le pays pour aller le chercher.

En ce qui concerne le maintien du congé de maternité payé pendant 20 semaines pour les femmes

qui ont perdu le droit aux prestations d'assurance-emploi, le gouvernement a proposé de payer 12 semaines au lieu de 10. Il a acquiescé aussi à une demande concernant les retraits préventifs. Ainsi les femmes qui seront jugées aptes à travailler malgré leur grossesse par la Commission des lésions professionnelles ne rembourseront les sommes déjà versées qu'après la tombée de la décision finale de la CLP. Autrefois, elles devaient rembourser immédiatement après une décision défavorable du Bureau de révision paritaire de la CSST.

Le peu de progrès enregistré à la table centrale de négociations n'étonne pas les négociateurs syndicaux qui admettent que le gouvernement n'est pas pressé de jeter du lest tant qu'il n'aura pas un portrait d'ensemble des règlements intervenus aux tables sectorielles.

Les planchistes devront se plier aux règlements sur les pentes de ski

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les amateurs de planche à neige devront eux aussi se soumettre aux mesures de sécurité dans les centres de ski.

Un projet de règlement à cet effet, qui vient d'être publié dans la *Gazette officielle* du Québec, devrait entrer en vigueur en janvier prochain.

Ce règlement modifie l'ancien règlement sur la sécurité dans les stations de ski afin de s'assurer qu'il ne s'applique pas uniquement à ceux qui pratiquent le ski, mais aux nouveaux utilisateurs des pentes, de plus en plus nombreux, comme les amateurs de planche à neige, de patins à neige ou de mini skis.

« C'est à notre demande que le règlement est modifié. Nous avons fait des modifications afin d'harmoniser le règlement québécois avec les autres qui prévalent dans le reste du Canada et en Amérique du Nord », a expliqué Claude Péloquin, de l'Association des stations de ski du Québec. L'ancien règlement québécois datait de 1988.

Le règlement prévoit d'affichage dans les centres de ski du Code de conduite qui s'applique à tous les utilisateurs des pentes.

Ce Code prévoit notamment l'obligation de maîtriser sa vitesse et sa direction de façon à être en mesure de pouvoir arrêter et éviter les personnes ou les obstacles.

Les utilisateurs en aval doivent céder le passage aux personnes en amont (plus haut). On ne doit arrêter dans une piste que si on est visible pour les utilisateurs en amont.

Aucun utilisateur de la pente ne doit être sous l'effet de drogue ou d'alcool, ou ne doit s'aventurer hors piste ou sur des pistes fermées.

Le règlement prévoit une nouvelle signalisation. On y a notamment remplacé le symbole du skieurs avec bâtons par un personnage sans bâtons, afin de bien montrer que les pictogrammes sont destinés à tous les utilisateurs des pistes.

Le symbole international d'interdiction d'entrer, utilisé sur les routes, est également prescrit pour indiquer la fermeture d'une piste.

Cette nouvelle signalisation sera graduellement installée sur toutes les pentes d'ici un an, a indiqué M. Péloquin.

Une première modification au règlement de 1988 avait été apportée en 1995 afin d'encadrer l'utilisation des véhicules à chenilles et des dameuses sur les pentes.

Dossier Homolka: les journaux plaident l'obligation d'informer le public

Presse Canadienne

Certains parmi les plus grands quotidiens du pays se sont présentés en Cour fédérale hier pour réclamer le droit de publier des documents relatifs à la détention de Karla Homolka.

Le *Toronto Star*, la chaîne de journaux Thomson et le groupe de presse Southam News veulent publier des documents appartenant aux Services correctionnels et traitant du dossier Homolka. Ces médias font valoir en cour que l'ordonnance de non-publication visant ces documents est illégale.

Ex-épouse de Paul Bernardo, Karla Homolka purge à Joliette une peine de 12 ans d'emprisonnement pour sa complicité dans le viol, la torture et le meurtre de deux jeunes Ontariennes, Leslie Mahaffy et Kristen French.

L'avocat de ces médias, Mark Bantey, a indiqué que l'interdiction de publication devrait à tout le moins exclure les informations qui ont déjà fait l'objet d'articles dans les journaux.

Selon lui, le droit à la confidentialité, dans ce cas-ci, ne fait pas le poids quand on pense à l'obligation d'informer le public.

Homolka « a dû renoncer à la confidentialité de son dossier quand elle a choisi de présenter une demande en Cour fédérale pour obtenir une libération temporaire », a fait valoir M^e Bantey.

Grand Am 2000. Pas besoin de lui demander gentiment.

| Comptant | Mensualité |
|----------|------------|
| 0 \$ | 358 \$ |
| 1979 \$ | 298 \$ |
| 3302 \$ | 258 \$ |



258 \$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

20 698 \$
à l'achat**

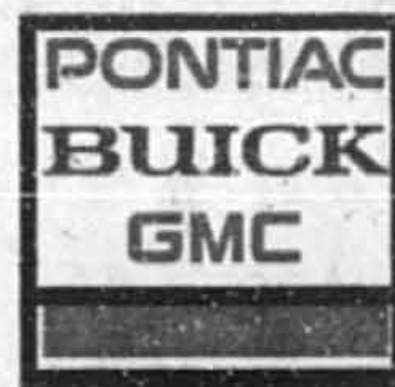
19%
à l'achat***

Elle n'a pas juste l'air sportif, elle vous met aux commandes.

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Siège arrière à dossier divisé rabattable
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côté conducteur et passager
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Climatiseur
- Verrouillage automatique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable
- Dispositif antivol PASSLock



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. S'appliquent aux Grand Am SE 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation de crédit. **Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (720 \$) et taxes en sus. ****Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 1,9 % : 48 versements de 433,03 \$, coût total : 20 785,44 \$. **Marque déposée de General Motors Corporation, Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Grand Am. La passion de conduire.



Jazz-fusion

Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner: 1 DES 50 FORFATS DE 4 BILLETS** pour la soirée «Édition spéciale Jour de l'An 2000» du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). **50 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

(514) 648-6060 • (514) 648-6060 • (514) 648-6060

SUZUKI ESTEEM
familiale 2000



249 \$
48 mois

Transport et préparation

INCLUS

0 \$
Comptant et dépot de sécurité

239 \$
48 mois

Transport et préparation

INCLUS



SUZUKI ESTEEM
berline 2000

POINTE-AUX-TREMBLES

SUZUKI
au delà de l'ingénierie

10720, Henri-Bourassa Est
boul. Métropolitain
sortie St-Jean-Baptiste Nord

648-6060

Les photos peuvent différer. * Location 48 mois 1200 \$ en sus

Êtes-vous prêts à donner?

Journalistes, comédiens et personnalités recevront les dons du public demain devant le journal La Presse dans le cadre de la Guignolée de la Saint-Vincent de Paul

LUCIE LAVIGNE

La Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul débute demain dans des entreprises, dont La Presse.

« Les gens vont voir les paniers et les camions remplis de denrées et ils croiront que c'est la manne qui tombe du ciel ! » prévoit Pierrette Moisan, présidente de la SSVV de Montréal depuis trois ans.

Cette année encore, la société caritative compte beaucoup sur les retombées de cette collecte organisée par le réseau TVA, La Presse, le groupe Jean Coutu, CKMF et le réseau Radio Énergie.

« Cette guignolée médiatisée demeure notre locomotive, notre fer de lance pour nous assurer du succès de notre guignolée de porte en porte du 5 décembre », poursuit la présidente. Déjà entre 4000 et 5000 noms figurent sur la liste des bénéficiaires de paniers de Noël de la SSVV.

Un panier de Noël contient une valeur moyenne de 90 \$ de produits non périssables. En prime : un bon d'achat de denrées périssables l'accompagne. « Mais attention, il faut être dans le besoin et le prouver pour bénéficier d'un panier de Noël », rappelle Pierrette Moisan. « N'empêche que la pauvreté à Montréal ne cesse de s'amplifier. Et je peux vous assurer que dans plusieurs familles montréalaises, lors de la dernière semaine du mois, le pain et le beurre d'arachide servent pour les trois repas de la journée », ajoute-t-elle.

Les personnes qui désirent contribuer à la Guignolée de la SSVV peuvent apporter dès demain leurs dons en argent ou en denrées non périssables à La Presse (à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Antoine). Journalistes, comédiens et personnalités vous y attendent entre 7 h et 15 h. Il est possible également de déposer ses dons sous le chapiteau de La Guignolée situé dans le parc de stationnement de TVA (avenue Papineau, angle de Maisonneuve Est). De 6 h à 20 h, une foule de vedettes et d'animateurs (de TVA et de CKMF), sans compter les quatre porte-parole de l'événement (Joce-

lyne Cazin, France Beaudoin, Gildor Roy et Michel Barrette) sont prêts à vous accueillir. (La liste complète des endroits où vous pouvez déposer vos dons en denrées et en argent apparaît dans le tableau accompagnant cet article.)

Enfin, si vous ne savez pas trop comment remplir vos sacs et vos boîtes, voici quelques exemples de denrées suggérées par les dirigeants de la SSVV : café instantané,

thé, beurre d'arachide, fromage et chocolat à tartiner, céréales, gruau, pâtes alimentaires, repas préparés, légumes, fruits et viande en conserve, produits hygiéniques, couches, lait maternisé, nourriture et céréales pour bébés, sucre blanc, cassonade, sirop d'érable, croustilles, jus, boissons gazeuses, bonbons et... pères Noël en chocolat. « Tout le monde fête. Les démunis aussi ! » conclut Pierrette Moisan.



Offrez le Vieux-Québec en cadeau!

Offrez l'un de nos 12 forfaits en certificat-cadeau à partir de 99\$ (par chambre, par nuit):
Gastronomique, Évasion, Vieux-Québec, Familial, Ski, Traineau à chiens, et plusieurs autres.

Un appel et recevez dans les 12 heures votre certificat-cadeau par le courrier du Père Noël!

- 145 chambres et suites
- 7 salles de réunions et banquets
- Restaurant fine cuisine « La Table du Manoir »
- Resto-Bistro Le St-James
- Piscine intérieure, sauna, club santé
- Stationnement intérieur avec service de valet
- Salon de coiffure/Boutique



Manoir Victoria



44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8 Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
www.manoir-victoria.com 1 800 463-6283

VOUS MÉRITEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX AU MONDE...

UNE ROLEX.



ROLEX GENEVE

BIJOUTERIE ITALIENNE

La Bijouterie Italienne est fière de vous offrir la tradition d'excellence en horlogerie.

DEPUIS 1959

VOTRE BIJOUTIER AGRÉÉ ROLEX.

192, rue St. Zotique est, au coeur de la Petite Italie 279-5585

La Presse



CITE ROCK DÉTENTE 107.3 FM

INVITENT 200 PERSONNES À LA GRANDE PREMIÈRE LE LUNDI 13 DÉCEMBRE.

La réalisatrice Diane Kurys nous honorera de sa présence.

Les Enfants du Siècle

Juliette Binoche est George Sand
Benoît Magimel est Alfred Musset

DE PLUS, 5 COUPLES POURRONT CÉLÉBRER CE SOIR-LÀ, LA VENUE DU NOUVEAU MILLÉNAIRE !

Ce prix inclut un repas gastronomique au restaurant O.P.U.S II, un laissez-passer double pour la première du film, une balade en limousine, gracieuseté de A.A. Bernard Limousine Inc. et une nuitée à l' HÔTEL OMNI MONTRÉAL

POUR AVOIR LA CHANCE DE GAGNER, REMPLISSEZ LE BON DE PARTICIPATION ET POSTEZ-LE À L'ADRESSE INDIQUÉE

LES ENFANTS DU SIÈCLE/ ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM, C.P. 282, SUCCURSALE B, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3J7

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TÉL. (JOUR) _____ (SOIR) _____

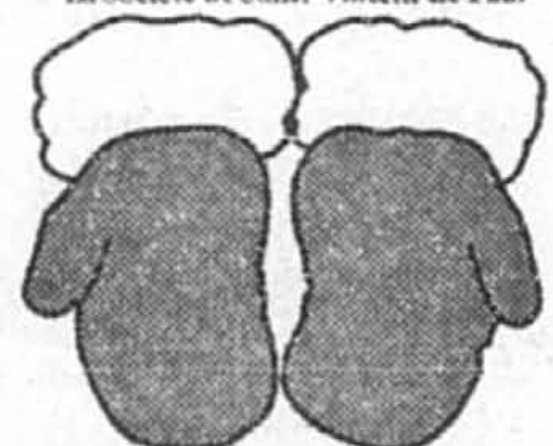
Cette annonce est publiée dans La Presse les 27, 28, 29 et 30 novembre 1999. Le tirage aura lieu le 7 décembre 1999. Les gagnants recevront leur prix par la poste. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Valeur totale des prix : 2 675 \$. Les prix ne sont pas échangeables et doivent être acceptés tels quels. Règlements disponibles chez Alliance Atlantis Vivafilm.

À L'AFFICHE LE 17 DÉCEMBRE !



La guignolée

La Société de Saint-Vincent de Paul



Aidons-les !

Voici la liste des endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent ou en denrées non périssables à l'occasion de la Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul.

1er décembre jour de la guignolée :
La Presse
Angle Saint-Laurent et Saint-Antoine
De 7 h 00 à 15 h 00

Chapiteau de La Guignolée à TVA
Angle Papineau et De Maisonneuve
De 6 h 00 à 20 h 00

Dans tous les Superclubs Vidéotron
De 10 h 00 à minuit

Siège social du Groupe Jean Coutu
551, rue Bériault, Longueuil
De 11 h 30 à 14 h 00

Poste Canada
1500, rue Ottawa
De 7 h 00 à 18 h 00

Stationnements incitatifs (de 6h à 9h)
RIVE-NORD:
Du Ruisseau à Saint-Laurent
Sainte-Thérèse
Deux-Montagnes
Sainte-Anne-de-Belleuve
MONTREAL:
Sherbrooke
RIVE-SUD:
Brossard
La Prairie
Delson

Dons en argent
Le mercredi 1er décembre, des bénévoles recueilleront vos dons en argent aux endroits suivants :

Gare Windsor
1000, de la Gauchetière ouest
De 7 h 00 à 19 h 00

Palais de Justice de Montréal
1, rue Notre-Dame et 10, rue Saint-Antoine est
De 7 h 00 à 19 h 00

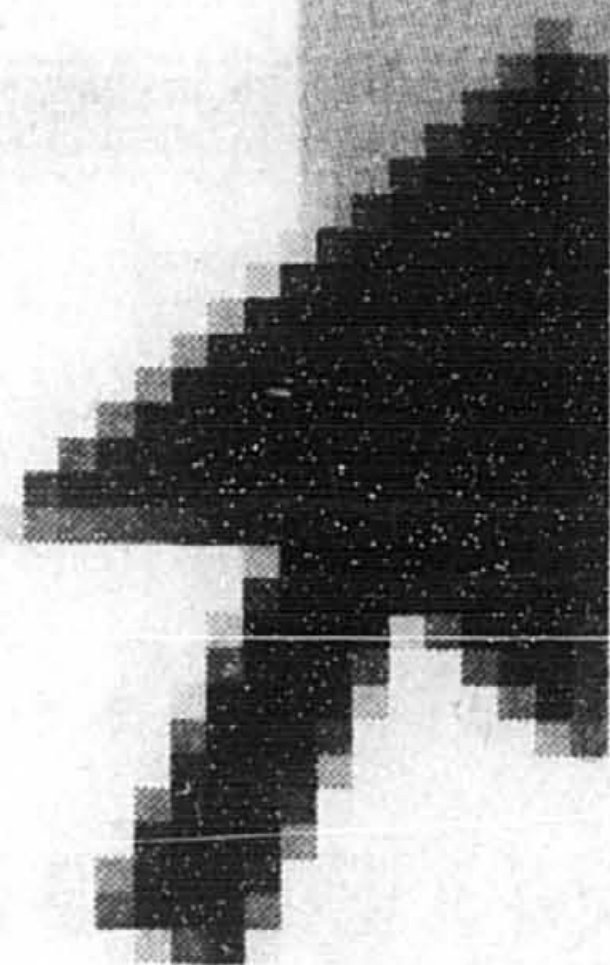
Terminal STRSM
1290, de la Gauchetière ouest
De 7 h 00 à 19 h 00

Terminal STL
Angle Henri Bourassa ouest et Bois-de-Boulogne
De 7 h 00 à 19 h 00

cliquez

sur

www.



4000 001



La Poste électronique^{MC} – le seul bureau de poste électronique entièrement sécurisé au monde.

Participez à une autre première canadienne. Contribuez à bâtir le monde de demain et à faire du Canada le pays le plus branché au monde – utilisez la Poste électronique^{MC}. Rendez-vous à www.eposte.ca et inscrivez-vous afin d'obtenir votre propre Boîte aux lettres électronique^{MC}, entièrement **sécurisée** et **gratuite**.

eposte.ca

La Poste électronique vous permet d'envoyer et de recevoir votre courrier, y compris vos factures, en toute sécurité. Éventuellement, vous pourrez recevoir de la correspondance provenant des magasins, institutions financières, organismes gouvernementaux et autres établissements de votre choix, et même décider quelles publicités vous désirez recevoir. Tout cela, **gratuitement**. Au fur et à mesure qu'elle évoluera, la Poste électronique vous offrira de plus en plus de possibilités. Toujours à partir d'un seul site Web, et en parfaite **confidentialité**.

Hâtez-vous d'obtenir votre boîte aux lettres électronique. Participez à une autre première canadienne. Inscrivez-vous, activez votre boîte aux lettres et courez la chance de gagner

100 000 \$

Pour en savoir plus, composez le 1 877 885-8049.



www.eposte.ca



MC Marque de commerce de la Société canadienne des postes, utilisée sous licence.
† Le symbole «aile», marque de commerce de la Société canadienne des postes, et le symbole «e», marque de commerce de Cebra Inc., sont utilisés sous licence.

Pour en savoir plus sur la Poste électronique ou sur le règlement du concours, composez le 1 877 885-8049 ou rendez-vous à www.eposte.ca. Le concours commence le 26 novembre 1999 et se termine le 14 janvier 2000. Aucun achat requis pour participer au concours. On peut y participer de deux manières: 1) en s'inscrivant et en activant une BALEC^{MC}. 2) S'il est impossible de s'inscrire par voie électronique, on peut envoyer ses nom, adresse et numéro de téléphone dans une enveloppe portant la mention «CONCOURS DE LA POSTE ÉLECTRONIQUE INSCRIVEZ-VOUS ET GAGNEZ», à l'adresse suivante: C.P. 1169, 31, rue Adolphe Est, Toronto, ON M5C 2K5 (limite d'une inscription par personne par la poste.) Tous les titulaires de BALEC^{MC} seront automatiquement inscrits. Tous les gagnants du concours devront s'engager à en respecter le règlement et, pour avoir droit à leur prix, devront répondre correctement à une question réglementaire, dans un laps de temps limité. La valeur des prix est établie comme suit: 6 prix hebdomadaires de 10 000\$CA et un grand prix de 100 000\$CA. Les chances de gagner sont fonction du nombre d'inscriptions admissibles reçues. On peut obtenir le règlement complet du concours en faisant parvenir une demande écrite à l'adresse mentionnée plus haut ou à www.eposte.ca. Le concours est exclusivement réservé aux résidents du Canada.

| OBLIGATION À PRIME DU CANADA | | | OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA |
|--|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 5,00 % AN 1 | 5,40 % AN 2 | 5,80 % AN 3 | 4,40 %* AN 1 |
| Émission 10 - taux annuel composé de 5,39 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans | | | Émission 61 |

Des placements garantis à 100 %.
Les émissions 10 et 61 sont offertes jusqu'au 1^{er} décembre 1999 seulement.

Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada sont idéales pour faire fructifier vos économies à l'abri des risques. Et c'est le moment ou jamais d'en acheter. La nouvelle Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants, tandis que l'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle, toujours aussi souple, peut être encaissée en tout temps. Les deux titres sont offerts sous forme de REER et FERR sans frais. En fait, ils ne comportent absolument aucuns frais. Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada sont en vente à votre institution bancaire ou financière.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
 BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.



Pour tout complément d'information, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à www.oec.gc.ca
 *Ce taux s'applique également aux Obligations d'épargne du Canada de l'émission 55, datée du 1^{er} décembre 1998, pour l'année commençant le 1^{er} décembre 1999.

Début d'un procès pour blanchiment de plusieurs millions

YVES BOISVERT

Un agent double de la Sûreté du Québec qui se faisait passer pour un camionneur désireux de transporter de la drogue a dit hier avoir recueilli des aveux d'un dénommé Réjean Denis, accusé d'avoir blanchi des dizaines de millions de narcodollars.

Denis, 62 ans, et Bertrand Tremblay, 47 ans, font face avec la société Transfert Express à six accusations de recyclage des produits de la criminalité. Leur procès, qui doit durer sept semaines, s'est ouvert hier au palais de justice de Montréal sous la présidence du juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec.

Au moment de l'arrestation de Denis et Tremblay, la police déclarait que les sommes blanchies représentaient quelque 60 millions. L'avocat de la Couronne, Randall Richmond, n'a toutefois pas voulu avancer une somme précise hier.

Hier, le premier témoin de la poursuite était donc Éric Lemelin, un agent double de la SQ. Une source dans le milieu criminel avait présenté Lemelin à Réjean Denis au printemps 1998.

Denis a expliqué à Lemelin qu'il ne faisait pas lui-même du trafic, mais qu'il était impliqué à un niveau plus élevé de l'organisation, dans le blanchiment. Denis a mis Lemelin en contact avec un dénommé Joselito, qui ne parlait qu'espagnol et anglais.

Lemelin disait qu'en tant que camionneur, il traversait régulièrement la frontière canado-américaine et était prêt à transporter de la drogue, mais pas de l'héroïne. Cela convenait à Joselito, qui ne touchait qu'à la coke.

La défense a admis que le Joselito en question est aussi connu sous le nom de Humberto Augusto Rizzo, un Dominicain condamné à Montréal l'an dernier à 10 ans de pénitencier pour complot dans le but d'importer de la cocaïne.

Lors d'une des conversations, Denis a expliqué à Lemelin qu'il se servait entre autres de Transfert Express pour blanchir l'argent de la drogue. Transfert Express est un comptoir situé au 7162 Saint-Hubert à Montréal où les gens peuvent, moyennant une commission, encaisser des chèques. Denis a dit que le comptant donné était de l'argent de la drogue, selon le témoin. Transfert Express est incorporée au nom de l'accusé Tremblay.

Il y a eu plusieurs rencontres où il était question de transport de drogue, mais Lemelin n'a jamais eu à en faire un. « Joselito » et plusieurs complices ont été arrêtés à l'automne 1998.

La Couronne a démontré que Tremblay a déclaré des revenus variant de 0 \$ à 24 582 \$ entre 1994 et 1996. Denis, lui, déclarait des revenus de 919 \$ en 1992, 740 \$ en 1993, 681 \$ en 1994 et 30 504 \$ en 1996.

Tremblay et Denis, par ailleurs, ont effectué une demi-douzaine de voyages en République Dominicaine chacun en 1998.

La Couronne entend mettre en preuve 91 conversations enregistrées concernant les accusés.

**PLUS DE PUISSANCE, PLUS DE LUXE,
 PLUS DE CONFORT,
 PLUS DE PLAISIR
 ET PAS PLUS D'ARGENT**



LA SURPRENANTE ALTIMA 2000

300\$
 PAR MOIS

CLIMATISEUR · MOTEUR DE 155 CHEVAUX · SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES
 SYSTÈME DE SONORISATION AM/FM/CD STÉRÉO
 TÉLÉCOMMANDE DE VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
 ET BEAUCOUP, BEAUCOUP PLUS...

| Acompte | Mensualité |
|---------|------------|
| 2595 \$ | 300 \$ |
| 1595 \$ | 330 \$ |
| 0 \$ | 380 \$ |

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
 CLIMATISEUR INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement.

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 36 mois pour l'Altima GXE (14RG70 AE00). Climatiseur inclus. Acompte ou échange équivalent de 2 595 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,08 \$/km extra. Transport et préparation inclus. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. www.nissencanada.com 1 800 387-0122

Eau Secours! prône une véritable révolution verte

BRUNO BISSON

Le plus important groupe de pression du Québec sur les questions liées aux usages de l'eau, la coalition Eau Secours!, a présenté un important mémoire écrit comme un manifeste pour une « économie bleue », dont la future politique québécoise de l'eau deviendrait la pierre d'assises.

Ce mémoire a été présenté hier à la commission du Bureau d'audiences publiques de l'environnement sur la gestion de l'eau au Québec, qui poursuit ses travaux durant les deux prochaines semaines à Montréal.

Fondés sur 66 recommandations qui touchent à des aspects très divers de la gestion et de l'usage de l'eau (pollution agricole, pollution industrielle, droit fondamental d'accès, tarification, projets d'exportation, services municipaux, etc.), les postulats d'une future politique québécoise de l'eau prennent à contre-pied presque toutes les pratiques et mentalités ayant actuellement la cote, dans le Québec d'aujourd'hui, autour des ressources en eau.

Certaines des recommandations du mémoire rejoignent d'autres présentations faites plus tôt en cours d'audiences : le refus des ex-

portations d'eau ; la reconnaissance d'un droit d'accès à l'eau pour tous ; une hiérarchie d'usage commençant par la préservation des écosystèmes et la satisfaction des besoins domestiques d'eau potable.

Eau Secours! recommande aussi que le gouvernement s'assure de financer adéquatement de futures « agences de bassin » régionales, qui seraient chargées d'assurer la préservation de la qualité de l'eau et sa pérennité dans chaque bassin de rivière. Eau Secours! estime que cette exigence est nécessaire pour que ces agences de bassin conservent leur indépendance, suscitent une participation du public et soient en mesure de se protéger d'influences indues de promoteurs de tout acabit.

Mais la Coalition se distingue de la majorité des groupes qui ont défilé jusqu'à présent devant le BAPE par des positions plus politiques que sociales ou écologistes qui s'expriment notamment dans ses commentaires, très sévères, envers le plus grand usager d'eau du Québec : Hydro-Québec.

Eau Secours! réclame rien de moins qu'un moratoire complet sur tout projet de développement hydroélectrique public ou privé, la mise en place de véritables pro-

grammes d'économies d'énergie, la préservation de toutes les rivières et plans d'eau du Québec, et le « renversement du fardeau de preuve » forçant tout promoteur, y inclus Hydro, à prouver que ses projets, et les avantages de la « mise en valeur » de l'eau, justifient les dommages pouvant résulter de son exploitation.

Eau Secours! prend également position contre la Coalition sur les infrastructures, un groupe ad hoc hétéroclite qui réclame un programme national de plusieurs milliards de dollars pour refaire ou rénover les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Enfin, la coalition souhaite le rétablissement des compétences cruellement amputées du ministère de l'Environnement du Québec et recommande que ce soit lui qui ait la responsabilité de mettre en oeuvre une politique québécoise de l'eau, fondée sur une approche globale, intégrée et écosystémique. Elle dit non à toute « agence » ou « ministère de l'eau », qui rassemblerait toutes les compétences en un seul lieu et où, de l'avis de la coalition, la préservation de la ressource risque d'être reléguée loin derrière les priorités de lobbies puissants.

« C'est inhumain »

La mère de Cathy Carretta s'ouvre le coeur

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Perdre son enfant est une peine immense, c'est une torture insupportable. Mais perdre notre enfant parce qu'on nous l'a tué rend le tout inhumain. »

Après avoir refusé de parler aux journalistes durant le procès de Jean-Paul Gerbet, 31 ans, condamné pour le meurtre de sa fille de 23 ans, Cathy Carretta, Danielle Urgon s'est confiée hier à La Presse.

Venu de France afin de vivre une vie amoureuse avec Cathy Carretta, Gerbet a été reconnu coupable la semaine dernière à Joliette du meurtre non prémédité de la jeune femme. Il connaîtra sa sentence le 17 décembre. Le jury a recommandé que Gerbet purge 20 ans avant de devenir admissible à une libération conditionnelle. La Couronne demande 15 ans et la défense 10 ans.

« Moi, sa mère, je suis accablée, je me sens amputée, volée, trahie. Jean-Paul Gerbet en tuant ma fille à fait déferler en rafales successives un climat d'horreur, de panique, de désarroi, d'impuissance et de douleur à chaque jour renouvelé depuis lors, tel un ouragan dévastateur dans mon existence. »

Pour M^{me} Urgon, la suggestion de sentence du jury est le reflet de

ce que la société pense d'un tel geste.

« La société en a ras-le-bol, ajoute-t-elle, de voir ses enfants immolés, être les cibles et les victimes innocentes des caprices de vils individus. On ne peut être clément pour les auteurs de ces délits. Jean-Paul Gerbet a tué mon enfant. Cet enfant que j'ai désiré, que j'ai porté, mis au monde et élevé au meilleur de ma connaissance avec tout ce que cela implique pour que Cathy devienne une adulte responsable, instruite, épanouie, indépendante, afin d'évoluer dans la vie, faire sa place et son chemin dans notre société et donner la vie à son tour. En être égoïste, égocentrique, trop préoccupé par lui-même, Jean-Paul Gerbet n'a pensé qu'à lui. Il n'a pas évalué les conséquences de ce cataclysme dans nos familles respectives. »

M^{me} Urgon connaît très bien la famille de Gerbet. Elle a d'ailleurs connu le meurtrier de sa fille alors qu'il était tout jeune. Gerbet a fait la connaissance de sa fille lors du mariage d'un proche de M^{me} Urgon, en France.

« Aujourd'hui, tout le monde pleure, souffre, est ravagé, dit-elle, et même sa sentence ne ramènera pas mon enfant à la vie. »

Plus de la moitié des cours d'eau du monde sont pollués ou à sec

Presse Canadienne OTTAWA

Plus de la moitié des grands cours d'eau de la planète s'assèchent ou sont pollués, selon un rapport de la Commission internationale de l'eau, chargée par l'ONU d'étudier l'état de santé des cours d'eau dans le monde.

La Commission ajoute qu'à cause de ces problèmes, les terres arables du monde sont menacées et cela pourrait conduire l'humanité à une crise. « Si l'on jette un coup d'oeil aux rivières qui s'assèchent, on remarque qu'elles sont toutes situées dans des régions où l'agriculture est très présente », affirme une consultante de la Commission et spécialiste de l'eau, Arienne Naber.

Pour réaliser son étude, la Commission a amassé des données au sujet de 500 cours d'eau provenant de scientifiques ou d'organisations non-gouvernementales de plusieurs pays.

L'inaction pourrait être catastrophique. En effet, en 2025, on estime qu'il y aura deux milliards d'habitants supplémentaires sur la planète, selon les chiffres de la Commission.

L'Amazonie, en Amérique du Sud, et le Congo, en Afrique sub-saharienne, sont ceux dont l'état de santé est le plus reluisant, car on ne retrouve pas de centres industriels sur leurs berges.

Pour ce qui est du fleuve Saint-Laurent, la Commission note qu'il éprouve encore des problèmes de pollution, mais elle ajoute dans son rapport que le Canada et les États-Unis oeuvrent ensemble avec succès à l'amélioration de la qualité de ses eaux.

Ce rapport international survient au moment où le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, rencontre ses homologues provinciaux en Alberta pour discuter avec eux de la protection des eaux tant convoitées du Canada.

Les rivières et les lacs du pays représentent environ 20 % des réserves d'eau douce de la planète. Cette abondance est convoitée par plusieurs entreprises qui voudraient bien exporter cette eau potable aux endroits où il y en a moins, surtout les États-Unis.

Le ministre Anderson désire ainsi arriver à un accord selon lequel les provinces interdiraient toute exportation d'eau provenant des lacs et des rivières de leurs territoires.

Certaines provinces, particulièrement la Colombie-Britannique, craignent que les efforts d'Ottawa ne soient contrecarrés par les poursuites éventuelles que certaines compagnies pourraient intenter en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les eaux canadiennes semblent alléchantes pour le reste de l'Amérique, mais elles sont difficilement exportables au-delà, selon M^{me} Naber, pour qui les Africains, par exemple, n'ont pas d'argent pour acheter cette eau.



La nouvelle
SUNFIRE
ENSEMBLE
VALEUR
2000

Équipée pour rouler tard.

| Comptant | Mensualité |
|----------|------------|
| 0 \$ | 258 \$ |
| 1 225 \$ | 218 \$ |
| 2 275 \$ | 188 \$ |

Sunfire 2 portes

188 \$
/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

16 199 \$
à l'achat**

1,9 %
à l'achat ou à la location***

Le coupé sport qui démarre avec passion, à un prix qui ne vous fera pas reculer.

À ce prix, la Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000 :

- Roues de 15 po
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Nouvelle boîte manuelle GETRAG 5 vitesses
- Moteur 4 cyl. 2.2 L de 115 HP
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock II
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Outre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquent aux Sunfire 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. ** Taxe de financement de 300 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Frais de 12 \$ de km après 80 000 km. *** À l'achat, préparation incluse, transport (180 \$) et taxes en sus. **** Taxe de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois et jusqu'à 36 mois à la location. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 % : 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,97 \$. * Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ** Marché déguisé de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande ou échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmc.ca



La Sunfire. La passion de conduire.

Toxicologie et environnement

Le Département de médecine du travail et d'hygiène du milieu offre deux diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), l'un en toxicologie et analyse du risque, l'autre en environnement et prévention.

Les D.E.S.S., un moyen accessible de compléter votre formation de base avec un diplôme de 2^e cycle dans des spécialités de plus en plus recherchés aujourd'hui.

Conditions d'admission :
diplôme de 1^{er} cycle



Date limite : 10 décembre 1999
Renseignements : 514 343-2280
www.umontreal.ca (1087)

Rive-Sud / Montérégie

Covoiturage et voie préférentielle pour faciliter l'accès au pont Mercier

Le député de Châteauguay lance une « déclaration populaire »

MARTHA GAGNON

Le député provincial libéral de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, a lancé hier une campagne en faveur du prolongement de la voie préférentielle conduisant au pont Mercier pour favoriser le covoiturage.

À l'heure de pointe hier matin, le député était à l'angle des boulevards Saint-Francis et Saint-Jean-Baptiste, à Châteauguay, pour distribuer aux automobilistes un document intitulé « Déclaration populaire » afin de réclamer un meilleur accès à Montréal.

« Je lance une offensive pour amener la population à déclarer sa volonté de voir débiter en 2000 les travaux pour prolonger la voie préférentielle du rond-point Bédard jusqu'au stationnement incitatif de Châteauguay. Une voie qui pourrait être utilisée pour le covoiturage », a expliqué le député.

M. Fournier souhaite convaincre

l'Agence métropolitaine de transport d'implanter un projet pilote de covoiturage à Châteauguay qui permettrait aux véhicules de trois passagers et plus d'emprunter la voie préférentielle. « Comme elle l'a fait avec des compagnies, telles que Bombardier et Nortel, l'AMT songe à mettre de l'avant des projets pilote de covoiturage avec des municipalités. Châteauguay doit manifester son intérêt. »

Le prolongement de la voie préférentielle doit recevoir l'accord du conseil de bande de Kahnawake, étant donné qu'elle doit être aménagée sur son territoire. « Dix ans après la crise d'Oka, la réalisation

de ce projet serait une bonne occasion de rapprocher la communauté de Kahnawake avec les autres communautés environnantes pour bénéficier d'avantages réciproques. Ce serait une belle occasion de dire : on vous ouvre la porte », souligne M. Fournier.



Jean-Marc Fournier

Dans le document que les citoyens sont invités à signer et qui sera distribué un peu partout dans la ville au cours des prochaines semaines, le député a pris soin d'utiliser l'expression « déclaration populaire » plutôt que pétition pour bien signifier qu'il s'agit d'une « démarche positive ». Les citoyens demandent au gouvernement de

tout mettre en oeuvre pour répondre aux demandes contenues dans la déclaration.

Selon M. Fournier, l'installation d'un aubus sur la route 138 et le réaménagement du rond-point Bédard, qui sont prévus dans le projet, profiteront principalement à la communauté de Kahnawake. « Celle-ci pourra récupérer et utiliser une partie de terrain grâce au réaménagement de la grande courbe près de l'aréna », précise-t-il.

Contourner l'île

Par ailleurs, le député continue de presser Québec d'agir dans le dossier du prolongement de l'autoroute 30 (entre Candiac et l'échangeur A-20 / A-540 à Vaudeuil-Dorion) qui permettrait aux automobilistes et routiers de contourner l'île de Montréal. Selon M. Fournier, ce projet doit figurer en tête de liste d'un éventuel programme d'infrastructure fédéral-

provincial pour améliorer le réseau autoroutier.

« Il faut s'assurer que Québec négocie l'admissibilité du projet à tout programme futur, dit-il. Mais on ne sent pas encore de volonté politique. On devrait au moins terminer l'arpentage qui est commencé et entamer le processus d'expropriation. »

M. Fournier ajoute avoir rencontré des membres des cabinets du ministre des Transports du Canada, David Collette, et de la présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'infrastructure, Lucienne Robillard, pour insister sur l'importance de la prolongation de la 30. « À la lumière de ces discussions, Ottawa semble prêt à considérer la 30 dans un futur programme d'infrastructures à la condition, bien sûr, qu'il reçoive une demande en ce sens », précise le député.

Une maison de chambre de Longueuil sur la sellette

La ministre Marois demande un état de la situation à la région

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Une maison de chambres de Longueuil, la résidence Chez Lise, se retrouve une fois de plus au centre d'une controverse en raison du traitement réservé aux nombreuses personnes atteintes de maladie mentale qui y vivent.

Le Collectif de défense des droits de la Montérégie (CDDM) allègue que la propriétaire de la résidence, Lise Bissonnette, qui administre les avoirs de la quasi-totalité de ces résidents, transfère dans un compte bancaire établi à son nom le solde mensuel de leur compte d'épargne.

Le Collectif soutient également que Mme Bissonnette profère des menaces et impose des frais de ménage illégaux de 130 \$ par mois à certains pensionnaires. « C'est un lieu

abusif et non intégrateur, où plus de 70 personnes avec des problèmes très sévères de santé mentale vivent littéralement en circuit fermé, soutient le coordonnateur du Collectif, Paul Morin. Une forme d'hôpital psychiatrique, mais sans infirmière, sans éducateur et sans aucune réadaptation. »

Mme Bissonnette jure n'avoir rien à se reprocher. « J'accueille des gens de la rue, en difficulté, qui ne sont pas acceptés dans le réseau ou qui jugent que le réseau ne leur convient pas », dit-elle. Elle reconnaît transférer une partie de l'argent dans un compte bancaire unique, mais soutient que son système informatique lui permet de connaître la part de chaque résident « au dollar près ». Quant aux frais de ménage, ils ne s'appliquent qu'à « six ou sept résidents archi-malpropres » qui « crachent, pissent et chient par terre ».

Le Collectif a alerté il y a 10 jours la ministre de la Santé et députée locale, Pauline Marois, qui a confirmé hier avoir demandé à la région régionale de la Montérégie de dresser un « état de la situation ».

Mme Marois a reconnu que la Montérégie est sous-financée dans le secteur de la santé mentale, le gros des budgets ayant historiquement été consacré aux hôpitaux de Montréal. « Éventuellement, oui, il faudra débloquer des ressources pour venir en aide à ces gens qui souffrent de problèmes de santé mentale assez profonds et persistants », a dit Mme Marois, lors d'une conférence de presse à Montréal, au cours de laquelle elle annonçait l'organisation de rendez-vous régionaux sur la santé mentale.

Le chef du département de psychiatrie de l'hôpital Charles-LeMoine, le Dr André La

Haye, s'est réjoui des propos de Mme Marois. « C'est sûr que pour nous, l'existence d'endroits (comme la résidence Chez Lise) est le symptôme du manque de ressources en psychiatrie, en particulier en Montérégie », a-t-il dit, ajoutant toutefois qu'il « vaut mieux se retrouver là que dans la rue ».

Ce n'est pas la première fois que le CDDM s'en prend à la résidence Chez Lise, sise chemin Chambly, dans le Vieux-Longueuil. Une première plainte, en 1993, avait conduit la Commission des droits de la personne à conclure que la gestion financière des revenus des résidents présentait effectivement des « risques d'exploitation » pour ces derniers.

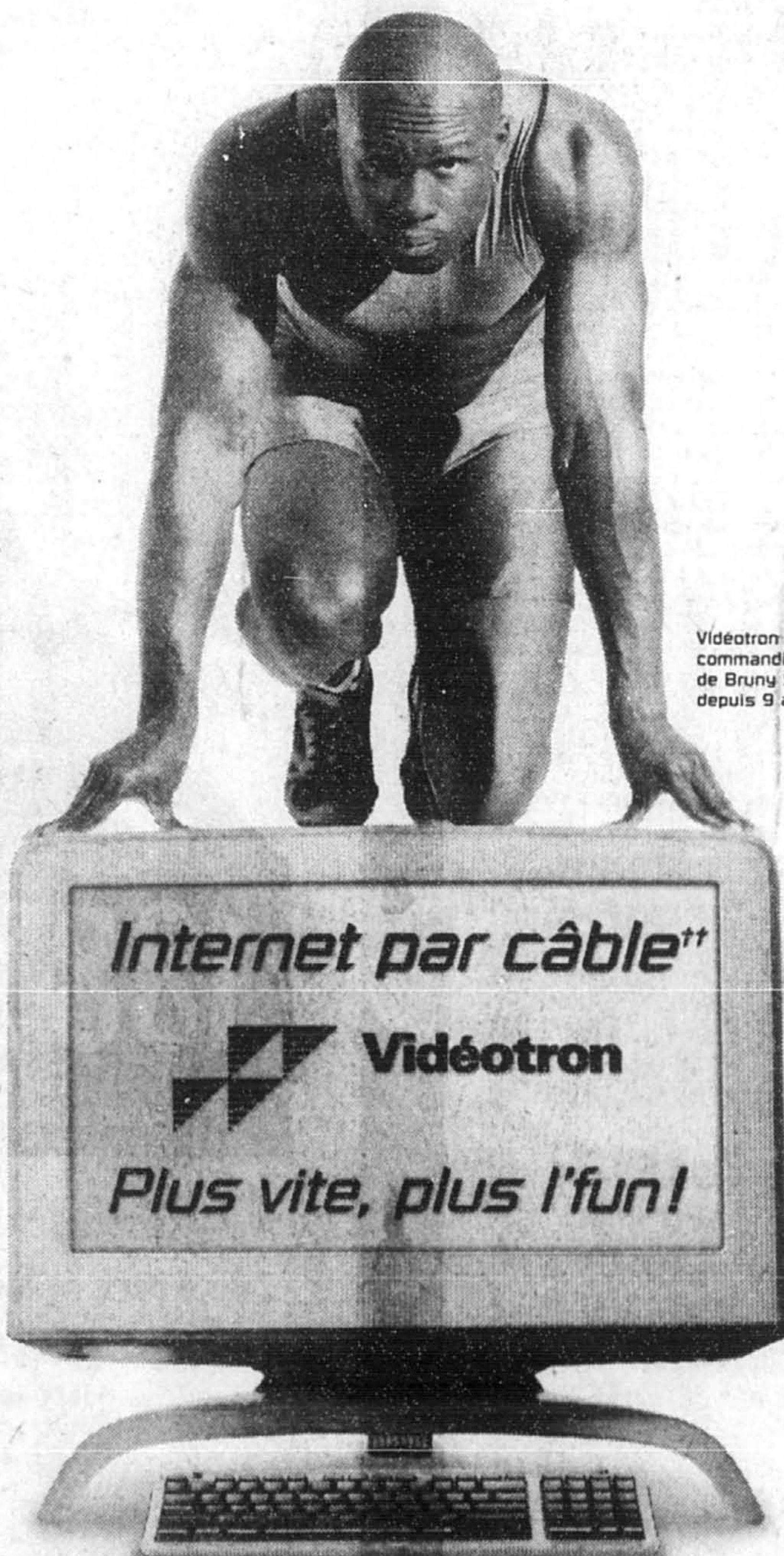
Le Curateur public, responsable de neuf pensionnaires, a déclaré de son côté qu'il enverra des représentants rencontrer Mme Bissonnette cette semaine.

1^{er} MOIS D'ACCÈS GRATUIT jusqu'au 31 décembre 1999

Bruny déteste attendre.

C'est pourquoi Bruny surfe avec le câble Vidéotron. La connexion est permanente, il n'y a donc jamais d'attente pour accéder à la toile. Et la puissance du câble permet de télécharger des logiciels en un temps record, de voir des vidéos, des extraits de films, de jouer aux meilleurs jeux en réseau et, bien sûr, de surfer à haute vitesse. Tout ça pour seulement 29,95 \$ par mois.

Bruny et Vidéotron, même constat : plus c'est vite, plus c'est l'fun!



Vidéotron est fier commanditaire de Bruny Surin depuis 9 ans.

*Ne peut être combinée à aucune autre offre. ** Disponible là où la technologie le permet. *** Application d'un rabais de fidélité multiservice de 10 \$ sur le tarif régulier. Achat ou location du modem câble en sus. Taxes en sus. D'autres conditions peuvent s'appliquer. **** Vidéotron se réserve le droit de facturer toute utilisation supérieure à 6 Go par mois (dont un maximum de 1 Go en amont).

HAUTE VITESSE POUR TOUS **29,95\$** par mois* TEMPS D'ACCÈS ILLIMITÉ**
(514) 281-6661 ou 1 888 281-6661 <http://Internet.videotron.ca>

Vidéotron

EN GRÉS

COMPLÉMENT

Usman

FUTURE SHOP

COOPSCO

COOP

JTEC

RadioShack



Découpez l'appareil dont le professeur
a vraiment besoin pour se téléporter
et ainsi passer à l'an 2000.



DPC 650 de Motorola^{MC}

Service cellulaire prépayé Solo^{MC} 149\$

Offrez en cadeau le téléphone du futur. Solo vous permet de parler à votre guise tout en contrôlant toujours vos dépenses. Il vous offre une telle liberté d'action que vous aurez l'impression de vous téléporter!

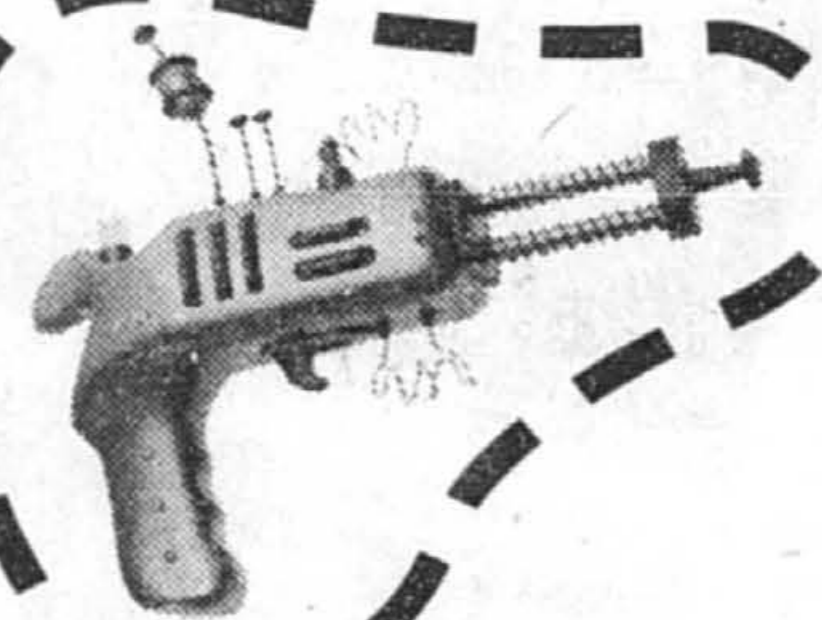
- Aucun contrat, aucune facture mensuelle, aucune vérification de crédit
- 20 minutes de temps d'antenne compris
- Ajoutez du temps d'antenne par téléphone, sur Internet ou en magasin

(Voir note 1)

Offre spéciale : À l'achat d'une trousse Solo avant le 31 décembre, profitez des soirées à 1¢ la minute!

Désintégrateur de particules XVB 9900

Rayons gamma de couleurs assorties. Idéal pour se téléporter sur Pluton. Pièces et main-d'œuvre non garanties. Retour sur Terre non plus. Et surtout, non disponible dans les magasins Espace Bell.



Week-end 0¢ avec le forfait Mobilité-Loisirs

- Appels locaux illimités le week-end*
- 150 minutes comprises en semaine
- Facturation à la seconde**
- Services Conférence à trois, Appel en attente et Renvoi automatique compris
- Téléphone Nokia^{MC} 6185: 99\$ avec remise postale de 50\$. Prix courant: 149\$.

(Voir note 2)

*Du vendredi 20 h au lundi 7 h.
**Avec téléphones SCP numérique seulement.

35\$
par mois

1 877 5ESPACE
www.bell.ca/noel

Espace Bell

Passez à l'an 2000. Magasinez chez Espace Bell.^{MC}

Le Syndicat des infirmières de l'Est du Québec vote pour la désaffiliation

Presse Canadienne
MONT-JOLI

Coup dur hier pour la Fédération des infirmiers et des infirmières du Québec (FIIQ), qui vient de perdre 1300 de ses membres, ceux du Syndicat des infirmiers et des infirmières de l'Est du Québec (SIIÉQ).

Les membres du SIIÉQ ont voté, sans surprise, à 66 % leur désaffiliation de la FIIQ lors d'un référendum tenu dans les établissements de santé et de services sociaux situés à l'est de Mont-Joli jusqu'en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Le taux de participation a été de 86 %. Deux syndicats locaux ont voté contre la désaffiliation, celui du Centre hospitalier de Gaspé et du CLSC de la Mitis.

« Nous sommes très satisfaits. Le défi a plutôt été de faire sortir le vote si on tient compte qu'il y a trois quarts de travail. La FIIQ a fait beaucoup d'interventions qui ont peut-être fait peur à beaucoup de nos membres. Mais c'est la démocratie. C'est fort si on compare le résultat au vote de grève de l'été dernier de 40 % », a commenté Micheline Barriault, présidente du SIIÉQ.

L'affiliation à la FIIQ n'aura finalement duré que trois ans. De 1988 à 1997, le SIIÉQ était membre de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Au cours de son congrès du week-end dernier, à Carleton, le SIIÉQ a présenté une recommandation pour une affiliation à la CEQ. Entre-temps, le SIIÉQ fera affaire, par contrat de service, avec la CEQ pour les fins de la négociation de la prochaine convention collective.

« À la FIIQ, on a eu moins de bonnes conditions de travail, moins de services et ça nous coûtait plus cher », a ajouté Micheline Barriault. Le résultat de l'entente de principe avec le gouvernement — les protections accordées aux infirmières étaient inférieures à celles contenues dans la convention collective de la CEQ — aurait été l'élément déclencheur de ce mouvement de désaffiliation, a dit la présidente du SIIÉQ.

En fin de semaine, à Carleton, les délégués du SIIÉQ, réunis en congrès spécial, avaient recommandé de mettre fin à l'entente avec la FIIQ. Des assises qui n'avaient fait que confirmer un taux quasi irréversible d'insatisfaction de 91 % des délégués du SIIÉQ envers leur centrale syndicale lors d'une tournée de consultation effectuée il y a déjà quelques semaines. Un taux qui s'est toutefois révélé plus faible lors du référendum d'hier.

Des rendez-vous régionaux de la santé mentale

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pour concrétiser son plan de transformation des services de santé mentale, lancé il y a un an déjà, le ministère de la Santé organisera dans les six prochains mois des « rendez-vous régionaux ».

Avec son plan, le ministère manifestait son intention de réduire le recours à l'hospitalisation, au profit d'une réinsertion sociale accrue des personnes aux prises avec la maladie mentale.

Les rendez-vous, prélude à un événement provincial similaire devant être tenu en mai, seront organisés par un « groupe d'appui » créé par la ministre de la Santé, Pauline Marois, et chargé de faire le point sur les progrès accomplis dans chaque région depuis la publication du plan, en décembre 1998.

En conférence de presse à Montréal, hier, la ministre Marois a reconnu que les régions en périphérie de Montréal et de Québec sont moins bien pourvues que les autres quant au financement des services en santé mentale. « Il faudra des ajouts de ressource pour certains cas, j'espère y consacrer des sommes pour la prochaine année », a dit M^{me} Marois, qui sortait d'une rencontre avec les principaux acteurs du milieu de la santé mentale.

Un des objectifs du ministère est de modifier radicalement d'ici 2002 le finance-

ment des services en santé mentale. En 1994-95, 64 % des dépenses (sur 816 millions de dollars) étaient consacrées à l'hospitalisation et 36 % aux services dans la communauté. Le MSSS souhaite inverser ces proportions pour atteindre 40 % pour l'hospitalisation et 60 % pour la communauté.

Il reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir, puisqu'en 1997-98, 59 % du budget (passé à 831 millions) était toujours affecté à l'hospitalisation.

Présidé par Louis Blanchette, directeur général du CLSC La Source, de Québec, le groupe d'appui aura entre autres pour tâche de faire connaître les initiatives régionales ayant connu du succès, mais ne modifiera pas les grandes orientations contenues dans le plan.

Le coordonnateur de l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), Mario Bousquet, a accueilli « positivement » la création du groupe, à cause de sa composition. Le groupe réunit en effet médecins généralistes et psychiatres, usagers, gestionnaires, membres d'organismes communautaires, chercheurs et représentants du ministère. « On espère seulement qu'il n'y aura pas de guerres corporatives », a-t-il commenté.

Le Bloc s'attaque au crime organisé

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Mettant de côté — temporairement — le débat sur la clarté référendaire, le Bloc québécois s'attaque aujourd'hui au crime organisé.

Profitant de sa journée d'opposition, le Bloc dépose ce matin aux Communes une motion demandant « que la Chambre ordonne au Comité permanent de la Justice et des droits de la personne d'étudier la question du crime organisé, d'analyser les avenues qui s'offrent au Parlement pour lutter contre les activités des groupes criminalisés et de faire rapport à la Chambre au plus tard le 1^{er} mai 2000 ».

Après avoir jonglé un bon moment avec l'idée de présenter un projet de loi antigang, le Bloc en est arrivé à la conclusion que le phénomène du crime organisé demande une approche beaucoup plus large. « Ça ne se réglera pas en modifiant deux ou trois articles dans le code criminel, explique Michel Bellehumeur, député de Berthier-Montcalm et critique en matière de Justice. Il faut être pratiquement surhumain pour faire la preuve de gangstérisme. » En renvoyant le dossier devant le comité permanent de la Justice, M. Bellehumeur et ses collègues souhaitent élargir le débat sur les ramifications du crime organisé et engager le gouvernement à agir.

Pour le Bloc québécois, les mésaventures du député Yvan Loubier, placé sous la protection de la GRC après avoir reçu cet automne des menaces de producteurs de marijuana, ont fait récemment éclater au grand jour les risques que font courir les groupes criminels à la population.

McCain boycotte les OMG: colère des fermiers et joie des écologistes

Presse Canadienne
HALIFAX

La décision de la compagnie d'aliments surgelés McCain de refuser d'utiliser des pommes de terres modifiées génétiquement a soulevé l'ire des fermiers... et la joie des écologistes.

Le Sierra Club du Canada et Greenpeace sont au nombre des organisations écologistes qui ont salué la décision de la compagnie McCain.

« McCain a pris ses responsabilités. Il s'agit d'une décision très importante », selon une porte-parole du Sierra Club, Lucy Sharratt.

« La compagnie a choisi de tenir compte de la préoccupation des consommateurs intéressés par une alimentation saine qui ne cause pas de tort à l'environnement », a-t-elle ajouté.

Mais les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et une coalition de regroupements de fermiers de l'Ontario ne l'entendent pas de cette oreille.

« Il est dommage de constater que McCain a cédé aux pressions des groupes organisés, même s'ils ne représentent pas les intérêts de la population en général », a indiqué Jeff Wilson, porte-parole d'un regroupement de 16 associations de fermiers de l'Ontario (Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment).

Selon lui, les pommes de terre qui ont été modifiées génétiquement ne présentent aucun danger pour la santé ou pour l'environnement.

À compter de l'année prochaine, McCain, une compagnie du Nouveau-Brunswick, n'achètera plus de pommes de terre modifiées génétiquement en provenance des fermes canadiennes.

Le président de McCain, Harrison McCain, affirme avoir pris cette décision après des mois de pression de la part de consommateurs inquiets des conséquences, toujours inconnues, et pourraient avoir ces aliments sur l'environnement et sur la santé des humains.

« Nous croyons que les organismes modifiés génétiquement sont très bons pour la science, mais pour le moment, très mauvais pour les relations publiques, a déclaré M. McCain. Trop de personnes sont inquiètes (...) et nous sommes en affaires pour donner aux clients ce qu'ils veulent, et non ce que nous pensons qu'ils devraient avoir. »

Un des administrateurs du regroupement des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, Ivan Noonan, a expliqué que les opposants à cette nouvelle technologie cultivaient la peur chez les consommateurs.

Selon lui, les producteurs qui souhaitent avoir recours aux gènes modifiant les pommes de terre cherchent en fait à protéger leurs récoltes contre les ravages faits par certains virus et insectes.

Il dit que peu de pommes de terre produites cette année sur l'île ont été modifiées génétiquement.



Blazer Édition Spéciale 2000. Votre assurance tous risques.



**L'ÉDITION SPÉCIALE BLAZER 2000 COMPREND :
DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.**

318\$

/mois*

location 36 mois
transport et préparation inclus

30 538\$

à l'achat**

19%


à l'achat***

| Comptant | Mensualité |
|----------|------------|
| 0 \$ | 448 \$ |
| 2 267 \$ | 378 \$ |
| 4 266 \$ | 318 \$ |

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Pont arrière autobloquant
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Suspension tout-terrain
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Régulateur de vitesse et volant inclinable
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Lecteur de disques compacts
- Climatiseur
- 4 roues motrices
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commande électrique

GM 11 L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Blazer 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport (755 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Taux de financement à 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000 \$ à 1,9 % : 48 versements de 433,03 \$, coûts en intérêts de 785,44 \$, coût total de 20 785,44 \$. **** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com





Fest Jazz

Jazz-fusion

Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM[®] neuf, vous courez la chance de gagner :

1 DES 50 FORAITS DE 4 BILLETS[†] pour la soirée « Édition spéciale Jour de l'An 2000 » du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). †25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



KOSOVO

Serbe lynché

■ Un vieil homme serbe a été arraché de sa voiture et tué à bout portant à Pristina, dans la nuit de dimanche à lundi, par la foule lors de la célébration par les Albanais de la Fête du drapeau, a indiqué hier l'ONU. La foule majoritairement composée de jeunes gens a encerclé, retourné et incendié la voiture de l'homme avant de le tuer et de battre son épouse et sa belle-mère également serbes. Le porte-parole de la KFOR, Roland Lavoie, a précisé que l'incident s'était produit devant plusieurs centaines de passants, mais que « personne n'avait osé intervenir ». Personne n'a été arrêté même si les soldats de la KFOR sont rapidement arrivés sur les lieux après l'alerte, a ajouté le porte-parole.

d'après AFP

ALGÉRIE

Amnistie prolongée

■ Les espoirs nés en Algérie du processus de « concorde civile », initié par le président Abdelaziz Bouteflika, ont laissé la place ces derniers jours à l'angoisse d'un ramadan sanglant, en raison de la recrudescence des attentats islamistes. Depuis la promulgation, le 13 juillet dernier, de la Loi sur la concorde civile, prévoyant l'amnistie partielle ou totale des islamistes qui se seront repentis avant le 13 janvier 2000, le terrorisme a fait plus de 550 morts. Bouteflika semble conscient des limites de son projet d'amnistie en reconnaissant désormais que « le terrorisme ne serait pas éradiqué dans les délais prévus et s'est dit prêt à reporter la date butoir ».

d'après AP

MALAISIE

Gouvernement réélu

■ Le Front national, coalition au pouvoir du premier ministre Mahathir Mohamad, a largement remporté hier les élections législatives en Malaisie en obtenant au moins 131 des 193 sièges. Un des quatre partis d'opposition, le parti Islam SeMalaysia, a remporté au moins 25 sièges. La coalition du Front national a cependant subi un revers symbolique en perdant un État du nord-est du pays au profit d'un parti d'opposition islamique, le Keadilan, et à sa candidate, Wan Azizah Wan Ismail, la femme de l'opposant emprisonné Anwar Ibrahim. La femme du leader de l'opposition dirige ce mouvement.

d'après AFP

PAYS-BAS

Encore Bhopal

■ Le site de l'ancienne usine du groupe chimique américain Union Carbide à Bhopal (Inde) est toujours lourdement contaminé par des substances toxiques dangereuses, a affirmé hier Greenpeace. Selon cet organisme, le terrain de l'usine chimique, où une fuite de gaz toxique avait provoqué la mort de près de 6500 personnes en décembre 1984, est « toujours lourdement contaminé par des substances chimiques toxiques, notamment du mercure et des organochlorines dangereuses ». Le 16 novembre, les victimes de la catastrophe de Bhopal ont déposé une plainte en nom collectif contre Union Carbide devant un tribunal de New York.

d'après AFP

FRANCE

Arbour lauréate

■ L'ancienne procureure du Tribunal pénal international, la juge Louise Arbour, est devenue en fin de semaine la cinquième femme à recevoir le prix Louise Weiss pour le travail qu'elle a accompli au TPI sur les atrocités commises au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Ce prix a été fondé en 1971 par la « grand-mère de l'Europe », Louise Weiss (1893-1983), députée européenne, journaliste et pionnière du droit de vote pour les femmes. Il est remis chaque année à une institution ou une personnalité ayant contribué « à l'avancement de la paix, à l'amélioration des relations humaines et aux efforts en faveur de l'Europe ».

d'après AFP

Catholiques et protestants unis dans un gouvernement nord-irlandais autonome

d'après AFP et AP
BELFAST

Pour la première fois dans son histoire troublée, l'Irlande du Nord a désigné hier un gouvernement autonome réunissant catholiques et protestants afin de gérer cette province britannique après 30 ans de guerre civile larvée.

Après trois heures de débat procédurier, les 108 élus de l'Assemblée d'Irlande du Nord, seule institution locale créée en vertu de l'accord de paix du 10 avril 1998, ont finalement laissé les chefs de partis nommer leurs ministres.

En début de séance, ils ont confirmé Seamus Mallon, du Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), premier parti catholique, au poste de vice-premier ministre. M. Mallon, écoeuré par l'enlèvement du processus de paix, avait démissionné de ce poste en juillet dernier.

Le chef du gouvernement est quant à lui déjà connu. Il s'agit de David Trimble, chef du Parti unioniste d'Ulster (UUP), principale formation protestante d'Irlande du Nord, et premier ministre de la province. Les quatre grandes formations de la province devaient se partager les dix autres portefeuilles.

Parmi eux, Martin McGuinness, attendu à l'Agriculture, a finalement été désigné par le dirigeant du Sinn Fein, Gerry Adams, au poste de

ministre de l'Éducation. Un poste jugé essentiel pour oeuvrer à la réconciliation entre les deux communautés.

Les Nord-Irlandais ont ainsi vu se concrétiser une situation que peu d'entre eux auraient imaginée il y a encore quelques années : Martin McGuinness, soupçonné d'avoir été l'un des chefs de l'IRA, siégera autour de la même table que d'anciennes cibles de l'Armée républicaine irlandaise, pour prendre en main le destin de la province.

Le Sinn Fein a également hérité du ministère de la Santé, occupé par une femme, Bairbre de Brun.

Après le oui des protestants, samedi, au compromis de mise en oeuvre de la paix, la désignation du gouvernement précède de 48 heures le transfert des pouvoirs exercés de manière pressentie ininterrompue par Londres sur les comtés d'Ulster depuis la partition de l'île en 1921.

Le processus prévu pour demain à minuit permettra aux nouveaux ministres de prendre en main les dossiers de l'éducation, de l'emploi, du commerce, de l'agriculture et de la santé.

Londres gardera le contrôle de la défense, de la politique étrangère et de domaines sensibles comme les prisons et la police.

« Les unionistes n'ont rien à craindre d'un partage du pouvoir avec les républicains », a as-

suré Gerry Adams. « Notre avenir est lié. Il est temps de s'engager dans un esprit de camaraderie et de coopération », a-t-il ajouté.

En juillet, une première tentative de formation du gouvernement avait échoué, les protestants l'ayant d'emblée boycottée, refusant de siéger à côté du Sinn Fein tant que son aile militaire, l'IRA, n'avait pas entamé son désarmement.

Mais depuis, les protestants ont abandonné leur préalable, se contentant d'une promesse écrite de l'IRA de nommer un représentant à la commission du désarmement dès jeudi.

Le principal parti protestant (UUP) a nommé Reg Empey, un négociateur coriace du parti, au poste de ministre du Commerce et de l'Investissement. L'UUP dispose aussi des portefeuilles de la Culture et de l'Environnement.

Le grand parti catholique SDLP a attribué à son numéro deux, Mark Durkan, le dossier des Finances et de la Fonction publique. Le SDLP dispose également de l'Agriculture, un ministère de poids en Irlande du Nord, qui sera occupé par la deuxième femme du gouvernement, Brid Rodgers.

Peter Robinson, l'un des plus féroces tribuns du DUP hostile à l'accord de paix, se chargera du Développement régional. Le parti de Ian Paisley a également hérité du ministère du Développement social.



PHOTO AFP ©

Tchéchénie: revers russe, camouflet pour l'OSCE

Agence France-Presse
GROZNY

Les Russes ont essuyé plusieurs revers en Tchétchénie, où une de leurs unités de parachutistes a été taillée en pièces, alors que l'OSCE essayait hier un camouflet, avec le refus de Moscou de toute médiation.

L'armée russe a annoncé hier les pertes les plus élevées pour une seule opération contre les Tchétchènes : 12 morts et deux prisonniers.

Une unité de parachutistes opérant près de Vedeno (sud-est de la Tchétchénie), quand elle a été attaquée, a déclaré le général Valeri Manilov, numéro deux de l'état-major.

« Nos soldats ont été obligés de se battre jusqu'au bout. Douze sur quatorze ont été tués. Deux autres ont été blessés et faits prisonniers. Nos parachutistes ont tué entre 50 et 60 bandits », a-t-il expliqué.

Un chef de guerre tchéchène avait affirmé, le 22 novembre, vidéo à l'appui, que les indépendantistes avaient massacré plus de 200 Russes près de Kharatchoi.

Les Tchétchènes ont également affirmé s'être emparés de Noïbera, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Grozny. Dimanche, pour la première fois depuis l'annonce de leur contre-offensive le 19 novembre, ils avaient annoncé une première reconquête : Novogroznenski (est).

Le ministère russe de la Défense a confirmé que les Tchétchènes avaient pris dimanche Novogroznenski, mais affirmé que les Russes en avaient repris le contrôle hier. Des combats se poursuivaient cependant aux abords de la ville, hier, en fin de journée, selon la télévision russe NTV sur place.

Novogroznenski et Noïbera sont proches de Goudermes, la deuxième ville de Tchétchénie, sous contrôle russe depuis le 12 novembre.

Un pilote d'hélicoptère russe Mi-8 a également été tué hier et un autre blessé quand leur appareil a été touché près de Novogroznenski, selon NTV.

Les Russes ont continué à bombarder la république rebelle, effectuant une cinquantaine de missions aériennes sur Grozny et plusieurs localités du sud.

Le président en exercice de l'OSCE Knut Vollebaek a essuyé un camouflet lors de sa visite de quelques heures à Moscou.

« Nous n'avons pas besoin d'une médiation pour régler le problème », a déclaré Igor Ivanov, le ministre russe des Affaires étrangères, à l'issue d'un entretien avec le responsable.

« Je serais malhonnête si je disais que je suis entièrement satisfait de ma visite », a reconnu M. Vollebaek, venu à Moscou pour organiser une visite de l'OSCE en Tchétchénie.

M. Kochman a de son côté désapprouvé par avance toute idée de contact entre Knut Vollebaek et le président tchéchène Aslan Maskhadov.

Au coude à coude au Chili

Des partisans du candidat des forces de droite, Joaquín Lavín, ont défilé dans les rues de Santiago hier dans le cadre de la campagne électorale présidentielle. Selon les derniers sondages, Lavín est au coude à coude avec son principal adversaire, le socialiste Ricardo Lagos. Ce dernier s'est dit confiant de devenir le premier président socialiste élu au Chili depuis Salvador Allende.

Un nouveau vent de fronde souffle sur Yasser Arafat

JOONEED KHAN

Avec Yasser Arafat à Moscou pour courtoiser le coparrain russe du processus de paix, l'Autorité palestinienne se batte hier sur deux fronts : ses négociateurs menaçaient de claquer la porte si Israël n'arrêtait pas la colonisation des territoires occupés, et sa police réprimait les signataires d'une pétition dénonçant « la corruption et le mensonge » qui « menacent l'avenir de la patrie ».

Neuf des 20 signataires de la pétition, intitulée *La patrie nous appelle* et mise en circulation vendredi pour endossement public, étaient en prison hier, arrêtés aux petites heures dimanche matin, de même qu'une enseignante de l'Université Al-Najah, de Naplouse, Mme Ismat Shakshir. Les neuf sont des intellectuels, professeurs, chercheurs et présidents d'universités.

Deux signataires, les anciens maires Bassam Chakaa, de Naplouse, et Wahid Alhamdalla, d'Anabta, étaient placés au même moment en résidence surveillée. Chakaa, qui a perdu les deux jambes dans un attentat terroriste juif en 1980, et qui a longtemps vécu chez lui sous surveillance militaire israélienne, est un véritable symbole de la résistance palestinienne dans les Territoires occupés.

Le Conseil palestinien des droits humains (CPDH), qui regroupe une quinzaine d'organisations de défense des droits, a condamné, dans un communiqué, « cette atteinte grave à la liberté d'opinion et d'expression » et réclame « la libération immédiate des détenus dans l'intérêt de la démocratie et du pluralisme ».

Le Groupe de surveillance palestinien des droits humains appelle Yasser Arafat à appliquer les recommandations d'un rapport sur la corruption publié en 1997 par le Conseil législatif palestinien. Il demande aussi aux donateurs étrangers de faire pression sur Arafat pour qu'il libère les détenus et nettoie son gouvernement.

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de Georges Habache), par la voix de son secrétaire général adjoint Abou Ali Moustafa, a réclame « la libération immédiate des détenus ». Il a qualifié leur arrestation de « violation des droits démocratiques fondamentaux et de la liberté d'expression ».

Les neuf autres, tous des élus du Conseil législatif palestinien (CLP), et plusieurs membres du Fatah d'Arafat étaient en liberté, bénéficiant de « l'immunité parlementaire », selon Nabil Chaath, ministre du Plan et bras droit d'Arafat.

« La pétition est une incitation à la révolte contre l'autorité, c'est de la sédition », a dit un membre du Fatah, Rawhi Fatouh.

Des Palestiniens ont manifesté hier contre ces arrestations et mises en résidence surveillée. À l'Université

Bir-Zeit, le député Abdel Jawad Saleh, un des députés signataires, a pris la parole devant des centaines d'étudiants.

Avant de quitter Gaza pour Moscou, Arafat a convoqué une réunion spéciale des députés du Fatah pour examiner la situation. Selon des organisations de défense de droits humains, deux opérations sont en cours au niveau du Conseil législatif : une tentative de suspendre l'immunité parlementaire des députés signataires afin qu'ils soient arrêtés ; et la rédaction d'un texte dit « de conciliation » pour être soumis aux 20 signataires de la première pétition, afin qu'ils se retractent.

« Nous ne reculerons pas », a rétorqué Rawiyah el-Shawwa, l'une des rares femmes députés du CLP. « Certains ont déformé notre message, qui était destiné à alerter le président (Arafat) à l'urgence de réformes dans l'intérêt de l'unité nationale », a-t-elle dit.

Le texte original lie le bilan des six années d'Oslo, désastreux pour les Palestiniens, à la corruption au sein de l'Autorité palestinienne. Il a donc un impact direct sur les négociations en cours avec Israël sur le « statut final » des Territoires occupés.

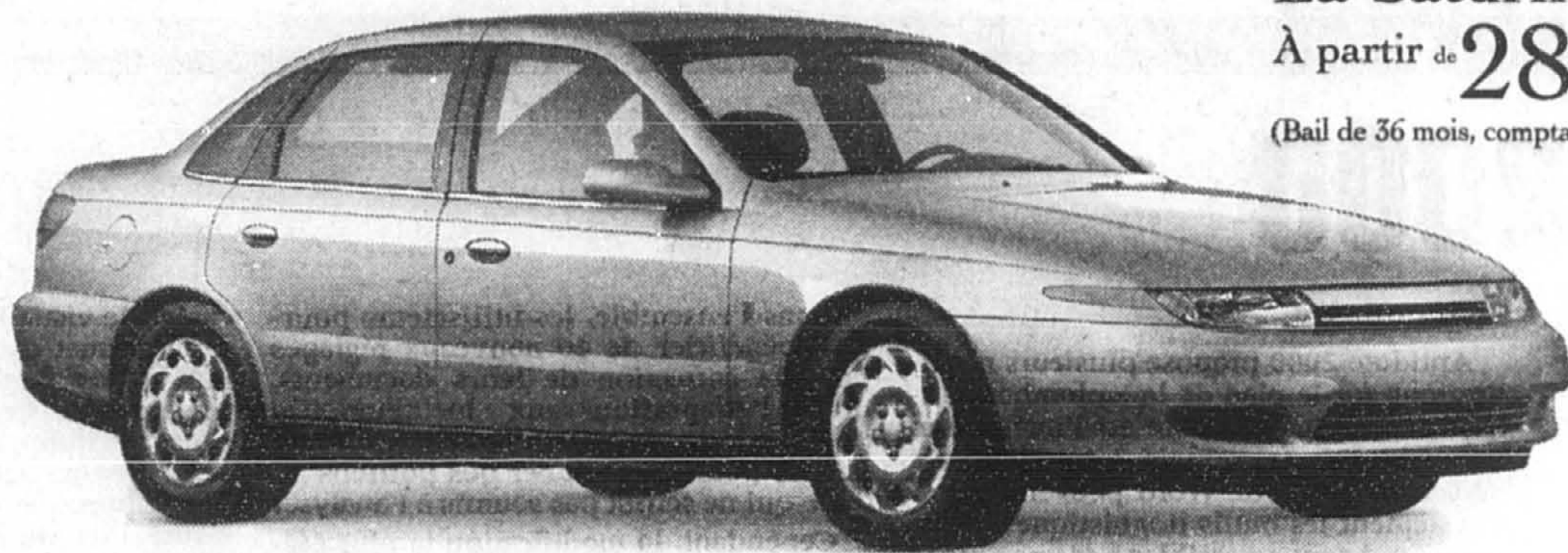
« Le leadership palestinien a prétendu que les Accords d'Oslo nous donneraient un État avec Jérusalem pour capitale, feraient partir les colonies juives, ramèneraient nous réfugiés, libéreraient nos détenus, et ouvriraient la voie à une transformation économique digne de Singapour », rappellent les signataires.

« Six ans après Oslo, l'usurpation de nos terres continue, les colonies s'agrandissent, les comptoirs s'accroissent contre nos réfugiés, les portes des prisons restent fermées sur nos enfants, nous ne sommes ni à Jérusalem ni à Singapour, et notre peuple est divisé en une poignée qui opprime et s'enrichit, et une masse qui souffre et rêve d'un sauveur », poursuivent-ils.

« Ce scénario terrifiant de mensonges infligera une blessure plus profonde encore lors des négociations finales », affirment-ils, en demandant que « des sonnettes d'alarme retentissent dans chaque ville et village, chaque camp de réfugiés, chaque maison » car « la patrie est en vente et les citoyens sont trahis et décimés ».

Arafat a une fois de plus dénoncé la poursuite de la colonisation juive, hier à Moscou. À Gaza, Nabil Chaath accusait Israël de se trainer les pieds dans le règlement du dossier des réfugiés.

À Jérusalem, le premier ministre israélien, Ehud Barak, évoquait pour la première fois le retour possible des réfugiés « dans les Territoires ». Mais il a répété qu'il n'était pas question qu'ils reviennent chez eux, en Israël, et il a refusé que leur retour soit inscrit dans un éventuel accord de paix définitif.



La Saturn LS1 2000

À partir de **288\$**/mois

(Bail de 36 mois, comptant 2915 \$. PDSF : 23 560 \$)

La nouvelle intermédiaire LS1 2000

| | Saturn LS1 | Accord LX | Camry CE |
|---|---|--|---|
| Modèle | ZJU19-1SD | CG564YE | BG22KP-B |
| Moteur | 2,2L DACT | 2,3L SACT | 2,2L DACT |
| Transmission automatique | Oui | Oui | Oui |
| Lève-glaces et miroirs électriques | Oui (avec miroirs chauffants) | Oui (avec miroirs chauffants) | Oui |
| Panneaux de polymère résistants aux chocs et à la rouille | Oui | Non | Non |
| Filtre à pollen | Oui | Oui | Non |
| Radio | AM/FM stéréo avec lecteur CD et 8 haut-parleurs | AM/FM stéréo cassette et 4 haut-parleurs | AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs |
| Régulateur de vitesse | Oui (avec contrôle sur le volant) | Oui (avec contrôle sur le volant) | Oui |
| Verrouillage électrique | Oui (avec télécommande) | Oui | Oui |
| Système antivol | Oui (avec déclenchement d'alarme) | Oui | Non |
| Assistance routière | Oui | Non | Oui |
| Garantie de remboursement de 30 jours | Oui | Non | Non |

Prendre de l'expansion, d'accord. Renoncer à nos principes, jamais! C'est pourquoi toutes nos voitures — compactes et intermédiaires — sont munies d'une garantie de remboursement de 30 jours.

La Saturn SL1 2000

À partir de **225\$**/mois

(Bail de 36 mois, comptant 2050 \$. PDSF : 17 403 \$)



Notre populaire compacte SL1 2000

| | Saturn SL1 | Civic SE | Corolla VE |
|---|------------------------------|--------------------|------------------------------|
| Modèle | ZZH69-1SC | EJ651YXV | BR12EP-B |
| Moteur | 1,9L SACT | 1,6L SACT | 1,8L DACT |
| Transmission automatique | Oui | En option | Oui |
| Air climatisé | Oui | Oui | Oui |
| Panneaux de polymère résistants aux chocs et à la rouille | Oui | Non | Non |
| Banquette arrière 60/40 | Oui | Oui | Oui |
| Radio | AM/FM stéréo avec lecteur CD | AM/FM stéréo | AM/FM stéréo avec lecteur CD |
| Essuie-glace | Intermittence variable | Intermittence fixe | Intermittence variable |
| Assistance routière | Oui | Non | Oui |
| Garantie de remboursement de 30 jours | Oui | Non | Non |

Comme la famille Saturn s'agrandit sans cesse, il est normal que nos nouvelles voitures prennent de l'expansion. C'est que les familles d'aujourd'hui ont des besoins grandissants, c'est bien connu. Qu'à cela ne tienne, nous offrons même un plus gros moteur : un V6 optionnel développant 182 chevaux-vapeur. Mais si vous en menez encore trop large pour la LS — notre grande nouvelle intermédiaire —, vous trouverez sans doute chaussure à votre pied avec la LW familiale. Elle repose sur les mêmes principes privilégiés depuis toujours par Saturn : les panneaux en polymère résistants aux chocs et à la rouille, la carrosserie caisson modifiée en acier et, bien sûr, notre fameuse garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km. Et elle est spécialement conçue pour ceux qui ont besoin de l'espace d'une mini-fourgonnette, mais qui détestent avoir l'impression de conduire un semi-remorque. Besoin de preuves? Passez chez votre concessionnaire Saturn pour en faire l'essai... de préférence avant d'aller faire votre épicerie. Les mensualités indiquées tiennent compte du PDSF établi pour les LS1 et SL1 2000, et comprennent le transport, la taxe d'accise et la préparation à la route. L'immatriculation, les taxes et les assurances ne sont pas inclus. Un dépôt de garantie remboursable de 400 \$ et de 300 \$, respectivement, ainsi qu'un versement initial vous seront demandés. Ces mensualités sont basées sur un contrat de location de 36 mois assujéti d'un programme de bas kilométrage (60 000 km alloués); chaque kilomètre supplémentaire ne coûte que 12 c. Le taux de location de Saturn de 4,9 % est sujet à l'approbation de crédit. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.



Pour faire tout autrement
www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
(Autoroute 15, sortie 25)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Antidote 2000



André Mondoux

collaboration spéciale

La plomberie

Antidote 2000 propose plusieurs modifications sur le plan de la « plomberie interne ». La plus évidente est l'intégration à Word 2000. Désormais, les utilisateurs de cette version de Word peuvent lancer directement les outils linguistiques d'Antidote, qui sont accessibles par une rangée verticale d'icônes apparaissant sur le côté gauche de l'écran.

Le module dictionnaire a vu l'ajout de 2000 nouveaux mots et le module de correction peut désormais signaler 200 nouvelles alertes, dont les pléonasmes (ces mots dont je n'ai pas le monopole exclusif) et les indications de points de discontinuité. Le module grammaire, pour sa part, a subi plusieurs modifications importantes. Il comporte 50 nouvelles règles et il est possible de naviguer dans les articles par voie d'hyperliens, une façon de faire intuitive pour un nombre sans cesse croissant d'utilisateurs. Les amateurs du bon usage apprécieront sans doute que le nombre d'articles de la grammaire ait été haussé de 250 à 350.

Dans l'ensemble, les utilisateurs pourront bénéficier de 40 nouveaux réglages pour la correction de leurs documents, dont l'adaptation aux locuteurs, la ponctuation et la possibilité d'utiliser des balises pour sélectionner des portions de texte qui ne seront pas soumis à l'analyse.

Cependant, la modification la plus évidente est l'ajout d'un nouvel outil linguistique: le dictionnaire des synonymes.

Complet et innovateur

Ce nouveau module d'Antidote est très intéressant à plusieurs égards. Le dictionnaire des synonymes comporte 54 000 entrées (générant plus d'un million de synonymes) et, fidèle à la philosophie de Gruide, intègre également les régionalismes. Voilà une petite touche toujours bien appréciée et conforme aux courants modernes de la linguistique.

Le module se démarque également dans sa conception et sa présentation. Ainsi, au lieu de présenter simplement une liste exhaustive de synonymes, Antidote les regroupe par sens, avec chaque

catégorie visuellement bien identifiée. De plus, le module permet d'effectuer des recherches par hyperonymes (sens large des mots: « mammifère » est un hyperonyme de « cheval ») et par hyponymes (sens plus spécifique: « araignée » est un hyponyme de « insecte »). Une autre caractéristique qui sera sans doute bien appréciée des utilisateurs: Gruide a eu l'astucieuse idée de lier le dictionnaire des synonymes au dictionnaire lexical. Un seul clic du rongeur suffit pour connaître la définition de n'importe quel mot affiché, comme synonyme. Pratique.

Pris dans son ensemble, le dictionnaire des synonymes d'Antidote est un module très bien conçu. Il transforme ce qui était trop souvent un ouvrage de référence vaguement exotique en un puissant outil d'aide à la rédaction.

Et puisque l'on parle d'intégration

Tous pour un, un pour tous !

Sur le plan de l'intégration des outils linguistiques aux autres applications, Machina Sapiens (Correcteur 101) avait hissé la barre avec son module Symbiose. Ce dernier proposait une barre d'outils générale, accessible à même le Bureau de Windows.

Antidote donne maintenant la réplique avec eXcentrix, un produit conçu par Semantik, une firme montréalaise avec laquelle Gruide Informatique a noué une alliance stratégique. À la base, il s'agit d'un gestionnaire d'extensions (plug-in en anglais). Conçues pour un logiciel précis, ces extensions permettent d'ajouter une entrée « Services » à la liste des menus. De ce menu, il est possible de lancer toute application compatible à eXcentrix; dans le cas d'Antidote, il s'agit du correcteur, de la recherche de synonymes, de la grammaire ou du module de conjugaison. Pour l'instant, eXcentrix possède des extensions pour Outlook, Eudora Light, FrameMaker, NotePad, WordPad, ICQ et dans les champs de texte de toutes les applications.

L'approche est intéressante et ambitieuse. Le gestionnaire eXcentrix, par exemple, permet de rechercher automatiquement de nouveaux services sur le réseau local et il est possible pour l'utilisateur d'enlever les services de son choix. Voilà donc une approche qui semble prometteuse. Il sera intéressant de suivre son évolution et voir si elle se transformera en une plateforme d'intégration « ouverte ». Ainsi, on pourrait envisager un gestionnaire de services avec lequel les utilisateurs pourraient indiquer les modules et les produits avec lesquels ils désirent travailler.

Pour Antidote 2000, il s'agit donc d'une mise à jour plutôt substantielle et d'une version de maturité certes, comme en font foi le nouveau dictionnaire des synonymes et le module d'intégration eXcentrix.

Antidote 2000, Gruide Informatique.

<http://www.druide.com>

EN BREF

En cas d'urgence, cliquez

■ Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple? Pragmatique, la direction de cette maison de retraite du sud des Pays-Bas s'est contentée de fournir des crécelles à ses 127 pensionnaires, âge moyen 85 ans. Si le bogue frappe lors du passage à l'an 2000 et tue les sonnettes d'alarme dans les chambres, les vieillards n'auront qu'à agiter leur crécelle pour appeler les infirmières. Des équipes supplémentaires seront affectées à l'arpentage des couloirs et au guet des clics. En cas de panne électrique, les pensionnaires ont également été fournis en lampes de poche et couvertures supplémentaires par une direction prévoyante qui a pourtant testé tous ses systèmes, garantis antibogue. Quant à la journée de répétition « alerte au bogue », elle a eu un franc succès: les pensionnaires s'en sont donné à cœur joie, cliquant de toutes leurs forces... « C'est rigolo, ça apaise nos patients. Et c'est un moyen simple et peu cher d'être préparés », explique le directeur Ton van Daelen.

Le Portugal sur le pied de guerre

■ Les quelque 59 000 soldats du Portugal seront sur le pont pour assister les civils en cas d'éventuels problèmes liés au bogue informatique. Le Portugal ne figure pas sur la liste des pays « à risques » en ce domaine, mais les militaires seront néanmoins réquisitionnés pour pallier toute défaillance dans les hôpitaux, les transports, l'approvisionnement en eau et autres infrastructures.

Saint-Sylvestre de choc

■ Pour les restaurateurs français, le réveillon du Nouvel An est toujours une manne financière, alors que dire de celui du millénaire... Selon la société d'études marketing Coach Omnium spécialisée dans la restauration et l'hôtellerie, qui publie une étude réalisée auprès de 486 restaurateurs français, un restaurateur sur deux organise une soirée spéciale, sept sur dix ont gonflé le « tarif réveillon » par rapport à l'année dernière, et les prix des menus spéciaux ont augmenté de 73 %. Si 63,3 % des restaurateurs ouvriront pour cette Saint-Sylvestre de choc, dont 5 % qui fermaient les autres années, 13 % qui étaient habituellement ouverts baisseront le rideau. En tout, c'est le tiers des restaurateurs interrogés qui restera fermé. Raison avancée pour bouder le passage à l'an 2000, le jeu qui n'en vaudrait pas la chandelle: tout sera plus cher ce soir-là, les prix des fournisseurs, les salaires à verser au personnel — d'où, pour faire ses marges, des hausses de prix qui risqueraient plutôt de dégoûter les habitués...

Sommet sur la régulation d'Internet

■ Quelque 200 régulateurs représentant 75 instances de 63 pays participent aujourd'hui et demain au « Sommet des régulateurs sur l'Internet et les nouveaux services », au siège de l'UNESCO, à Paris. Organisé sous l'égide de l'UNESCO, ce sommet abordera deux thèmes en six séances de travail: les types de régulation requis sur l'Internet, et les inégalités possibles dans l'accès et l'usage du réseau. Entre les partisans de l'autorégulation et ceux qui souhaitent sa prise en charge par l'État, il y a « de nombreux pays » qui s'orientent vers « des autorités indépendantes assumant une mission de médiation et de corégulation », a affirmé Hervé Bourges, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), un des organisateurs du sommet. Au cours de ce sommet, 36 intervenants venus du monde entier présenteront la diversité des approches culturelles et politiques de la régulation de l'Internet. Les débats seront retransmis en direct sur les sites du CSA (www.csa.fr) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (www.crtc.gc.ca). Parallèlement, la coordination permanente des médias libres (CPML), qui déclare s'ériger « contre l'offensive des régulateurs-censeurs de contenus », organisera un rassemblement aujourd'hui,

Montana 2000.

L'aventure en famille à un nouveau nom.

| CARACTÉRISTIQUES | Montana (1100 lb) | Ford Windstar LX | Dodge Caravan (ens. 2001) | Honda Odyssey LX | Toyota Sienna LE |
|---|---------------------|------------------|---------------------------|------------------|------------------|
| Révétement latéral de carrosserie | Coloré | N/d | N/d | N/d | N/d |
| Éclairage à contrôle automatique | Inclus | N/d | N/d | N/d | Inclus |
| Sacs gonflables latéraux côtés conducteur et passager | Inclus | Opt. | N/d | N/d | N/d |
| Banquette arrière troisième rangée | 50/50 divisé | Banquette | Banquette | Banquette | 50/50 divisé |
| Filtre à air (pollen) | Inclus | N/d | N/d | Inclus | N/d |
| Lecteur de disques compacts | Inclus | Opt. | Opt. | Opt. | Inclus |
| Glaces arrière de custode pivotante | Commande électrique | Manuelle | Manuelle | Inclus | N/d |
| Minis chauffants | Inclus | N/d | N/d | Opt. | N/d |
| Feux antibrouillard | Inclus | N/d | N/d | N/d | N/d |
| Système antiblocage | Inclus | Opt. | Opt. | Inclus | Inclus |
| Dispositif actif PMSKey III | Inclus | N/d | N/d | N/d | N/d |

Empatement court

| Complait | Mensualité |
|----------|------------|
| 0 \$ | 378 \$ |
| 1779 \$ | 328 \$ |
| 4195 \$ | 258 \$ |

★★★★★

Sécurité cinq étoiles

La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact latéral*.

Empatement allongé

| Complait | Mensualité |
|----------|------------|
| 0 \$ | 418 \$ |
| 1354 \$ | 378 \$ |
| 3771 \$ | 308 \$ |

Modèle à empatement court

258 \$/mois
Location 36 mois
transport et préparation inclus

2,9%
à la location***

Modèle à empatement allongé

308 \$/mois
Location 36 mois
transport et préparation inclus

ou 19%
à l'achat**

Pour la famille à l'esprit d'aventure.

• 2 portes latérales coulissantes • Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager de type latéraux et frontaux • Verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Volant inclinable • Lecteur de disques compacts • Climatiseur

EN PLUS POUR L'EMPATEMENT ALLONGÉ :

• Glaces teintées foncées • Télédverrouillage des portes • Climatisation et chauffage avant/arrière avec commandes à l'avant et à l'arrière • Lève-glaces électriques



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Montana 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités), immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 500 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ de km après 60 000 km. *** Taux de financement de 1,9 % à l'achat jusqu'à 48 mois. **** Taux de financement de 2,9 % à la location jusqu'à 36 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. * Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



MONTANA. La passion de conduire.



Jazz-fusion

1 DES 50 FORAITS DE 4 BILLETS* pour la soirée «Édition spéciale Jour de l'An 2000» du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner:

Résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). 25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.